

Guide de la fonction linge

dans les **maisons de retraite**
et les **centres d'hébergement**
de longs et moyens séjours

2^e édition • Année 2012





PRÉSENTATION DE L'URBH

(Union des Responsables de Blanchisserie Hospitalière)

L'URBH est une association professionnelle reconnue qui regroupe près de 300 professionnels de la fonction linge hospitalière dans plus de 250 établissements publics, de santé et d'hébergement répartis sur l'ensemble du territoire français.

L'URBH a pour objectif de promouvoir la blanchisserie hospitalière en contribuant à l'élaboration et la diffusion des connaissances nécessaires au développement de ce métier.

En effet, l'URBH a compris depuis de nombreuses années que pour pouvoir évoluer dans un environnement complexe, le partage de l'expérience et de l'expertise est plus que jamais nécessaire, et que la solidarité est indispensable.

L'URBH est à l'origine de nombreuses publications (guides de bonnes pratiques, guide de la fonction linge...), participe à des conférences, est présente sur des salons, intervient comme formateur à l'École des Hautes Études en Santé Publique, et représente la profession dans des groupes de travail nationaux auprès du ministère de l'Éducation nationale ou du ministère de l'Environnement, voir dans des projets européens.

Elle propose à ses adhérents :

- Des journées d'études annuelles qui allie professionnalisme, technicité et convivialité.
- Un site internet www.urbh.net

- L'accès à une liste de diffusion
- Un journal d'information L'Écho

Quelques chiffres sur la blanchisserie hospitalière (source enquête CTTN 2010)

En Europe, 80 % des établissements hospitaliers publics externalisent la fonction linge.

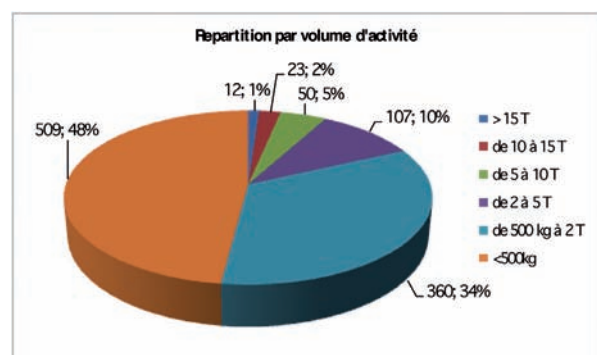
En France, seul 20 % des établissements hospitaliers publics externalisent intégralement leur fonction linge. Cette particularité démontre la performance et la réactivité de nos blanchisseries publiques hospitalières.

La blanchisserie hospitalière représente 32 % de part de marché (entretien des textiles en France) en volume.

Elle traite 1 505 tonnes de linge par jour sur 995 structures soit en moyenne 1,5 tonnes de linge par jour et par structure.

Elle emploie 12 000 personnes.

Taille des blanchisseries hospitalières en France



Avant - propos

La fonction linge aux seins des établissements sanitaires, sociaux et médicaux a longtemps été délaissée, n'attirant pas ou peu l'attention des professionnels. De ce fait, l'activité « *Fonction Textile* » a longtemps été considérée comme annexe pour ces établissements qui accueillent et prennent en charge des personnes. Pourtant aujourd'hui la fonction linge est de nouveau au centre des préoccupations.

Ce changement est dû au souci d'une meilleure maîtrise des risques liés aux infections nosocomiales (bien que le risque de contamination par le linge soit faible, il existe) et surtout à la recherche d'une amélioration qualitative de la prestation HÉBERGEMENT

Les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux sont particulièrement sensibles à ce dernier point et souhaitent offrir aux personnes accueillies un service de Qualité

Le recentrage des missions des établissements sur l'usager a permis à la fonction linge d'être redécouverte. En effet, la qualité des menus proposés et de la qualité du linge traité sont deux activités qui font l'objet de toute l'attention des résidents et de leur famille. Alors que les EHPAD ont pu considérer par le passé ces prestations comme subsidiaires, les résidents leur donnent toute leur importance.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) leur a donné raison en définissant la santé comme étant « *un état de complet bien être physique, mental et social qui n'est pas seulement l'absence de maladie ou handicap* ». Cette définition laisse entendre que les prestations hôtelières doivent avoir leur place dans la politique de qualité des institutions.

L'habillement est, de fait, ce qui caractérise véritablement le résident. L'entrée en EHPAD constitue souvent une rupture avec son passé, ses habitudes de vie. La personne perd ses repères et son ancien cadre de vie. Le linge apparaît alors comme un moyen de préserver sa personnalité ; son identité, de se reconnaître dans ce nouvel univers.

Laurence Brûlé

1^{ère} Vice-Présidente URBH

Remerciements

L'élaboration de cette nouvelle version de ce guide a été rendu possible par la participation très active de :

Pascale Lambert : Responsable Blanchisserie - CH Argentan

Jean-Michel Lebugle :

Responsable services logistiques - Hôpital Selles-sur-Cher

Jacques Gorgio :

Responsable Fonction linge - Hospices Civils de Lyon

Sommaire

1	Introduction.....	5
2	Les textiles utilisés	8
3	Le traitement des articles textiles : les options et les choix	13
4	Le traitement des articles textiles en blanchisserie de proximité	17
5	Accréditation et hygiène	33
6	Santé au Travail	39
7	Formation	41
8	Annexes	42

1 Introduction

Le lecteur trouvera dans ce guide une démarche qui peut l'aider à déterminer, en fonction de son contexte propre, les éléments à prendre en compte pour définir une politique sur le traitement des articles textiles et minimiser les coûts de la fonction linge.

Il trouvera également des renseignements techniques lui permettant de mieux préciser ses besoins.

La démarche proposée permet de sortir des attitudes maximalistes auxquelles peut être conduit un directeur de Maison de Retraite lorsqu'il appréhende la Fonction Linge dans son établissement. Il s'agit donc d'une alternative face à un choix du tout ou rien.

Cette approche repose sur une classification des articles textiles en catégorie, puis sur le choix, pour chacune de ces catégories de conserver son traitement en interne ou de faire appel à la sous-traitance.

Ceci permet de prendre en compte des problématiques aussi différentes que celles des draps banalisés et du vêtement de résident identifié.

Le classement des articles textiles en catégorie s'effectue par rapport à leurs modes de finition. En effet, dans le coût du traitement du linge les frais de personnel représentent le premier poste de dépense, et la finition (le repassage, pliage, etc.) absorbe l'essentiel de ces ressources humaines. Dans ce classement, il convient aussi de tenir compte de la banalisation ou de la personnalisation des articles textiles, ainsi que du cas particulier du linge à décontaminer.

1.1. Perspectives.....	6
1.2. De plus en plus de personnes dépendantes	6
1.3. Dénombrement des établissements d'hébergement ...	7
1.4. Évaluation des consommations de linge par lit.....	7



1.1. Perspectives

Le vieillissement de la population française conduira dans les années à venir à une augmentation du nombre de personnes âgées dépendantes. Ainsi, en supposant une stabilité de la durée de vie moyenne en dépendance, 1 200 000 personnes seront dépendantes en 2040 contre 800 000 actuellement.



Aujourd'hui, la prise en charge de ces personnes combine à la fois solidarité familiale, à travers l'aide apportée par des proches, et solidarité collective, par le biais de prestations comme l'allocation personnalisée d'autonomie. Ces deux formes de solidarité évolueront à l'avenir. D'une part, la solidarité familiale pourrait diminuer car le nombre moyen d'aidants potentiels par personne âgée dépendante aura tendance à diminuer, d'autre part l'évolution des dépenses au titre de l'allocation personnalisée d'autonomie dépendra fortement de ses modalités d'indexation.

L'âge moyen actuel des personnes dépendantes est de 78 ans pour les hommes et 83 ans pour les femmes. D'ici 2040 l'âge moyen sera de 82 ans pour les hommes et de 88 ans pour les femmes.

Les projections démographiques, publiées par l'INSEE au début de l'année 2001 et fondées sur une hypothèse d'évolution tendancielle de la mortalité, dessinent une augmentation inéluctable de la part des personnes les plus âgées dans les quarante années à venir. En 2020, la France compterait 17 millions de personnes de 60 ans et plus, soit 1,4 fois plus qu'en 2000, et près de 4 millions de personnes de 80 ans et plus, soit 1,8 fois plus qu'en 2000. À l'horizon 2040, il y aurait près de 7 millions de personnes de 60 ans et plus, soit 1,4 fois plus qu'en 2000.

1.2 De plus en plus de personnes dépendantes

La pyramide des âges au 1^{er} janvier 2012, montre que les personnes de 60 ans et plus représentent 22,22 % de la population totale sur le territoire national et 22,44 % dans l'hexagone, soit dans le premier cas, 14 525 861 personnes pour une population totale de 65 350 181 et dans le second cas, 14 239 606 personnes pour une population totale de 63 460 768. Nous voyons également se développer les aides diverses à domicile afin de permettre à nos anciens de vivre le plus longtemps possible dans leur habitats auxquels ils sont particulièrement attachés et qui sont sources d'amélioration de leur santé. Dans quelle mesure cette nouvelle donnée influencera les activités des maisons de retraite ?

L'allongement de la durée de travail dans les années à venir risque de modifier la cartographie des personnes âgées en maison de retraite.

La cartographie sanitaire est modifiée par les regroupements des hôpitaux et nous voyons souvent ces structures basculer en EHPAD.

Selon les hypothèses retenues dans les projections de population de l'INSEE, la population des 75 ans et plus sera multipliée par 2,5 entre 2000 et 2040 pour atteindre plus de 10 millions de personnes.

Ce vieillissement rapide de la population amène à s'interroger sur l'évolution des politiques publiques en direction des personnes âgées : retraite, dépenses de santé, mais aussi de prise en charge des personnes dépendantes, dont le nombre augmentera dans les années à venir.

1.3. Dénombrement des établissements d'hébergement



Selon le FINESS au 31/12/2010 les établissements d'hébergement pour personnes âgées recensées sont au nombre de 10 454 dont :

- Organisme privé non lucratif : 3 289
- Établissements publics : 5 095
- Organismes privés commerciaux : 2 070

Le nombre de lits était en 2010 de 710 700 dont :

- 531 000 en maison de retraite,
- 32 000 en unités de soins de longue durée (USLD),
- 143 000 en foyer logement et
- 4 700 places dans d'autres types d'établissement

1.4. Évaluation des consommations de linge par lit

La qualité de vie des résidents, les conditions de travail basé sur des règles d'hygiène stricte ayant évolué, on peut supposer que la consommation de linge par lit va croître fortement



Critères d'appréciation :

La consommation, suivant les établissements, varie fortement (de 1,7 à 5,5 kg/ lit et par jour), mais cette estimation est très imparfaite en l'absence de comptage précis des poids de linge se trouvant souvent nettoyé sur place et la comptabilité tracé d'une blanchisserie externe; ainsi que La part de la consommation de produits jetables (couches, alèses jetables) par rapport au textile.

En prenant les valeurs médianes de la consommation (3 kg/lit/jour) et des coûts de la fonction textile (1,51 €/kg de linge traité), la fonction linge dans les établissements d'hébergement représenterait un poids économique annuel de: l'ordre de 818 millions d'euros.

Au-delà de la valeur indiquée, cette estimation démontre l'importance de la fonction linge au niveau national, même si à l'échelon d'un établissement de 80 lits, la valeur est faible.

2

Les textiles utilisés

Les textiles ont évolué, certes, depuis de nombreuses décennies, ce qui a fortement modifié les habitudes vestimentaires des personnes âgées, tant au niveau du choix des coloris, que de leur composition.

Nous sommes bien éloignés de l'image des habits noirs de nos grands-parents ! Pourtant ce fait a généré peu d'évolution sur le matériel de blanchisserie, qui est donc plus ou moins adapté à ces différentes catégories de textile, ce qui implique encore beaucoup d'opérations manuelles et donc un nombre important de personnel.

Dans ce contexte, nous constatons un nombre important de petites structures internes dans les établissements d'hébergement où souvent s'externalise le traitement du grand plat/petit plat.



2.1. Linge et habillement du personne.....	9
2.2. Habillement des résidents	9
2.3. Le linge pour incontinence	9
2.4. Articles textiles spécifiques à la gériatrie.....	10
2.5. Comportement au feu des articles textiles.....	10
1. Réglementation	10
2. Recommandation	10
3. Normes	11
4. Conseils.....	12

2.1. Linge et habillement du personnel

Pour la majorité du linge hôtelier, les établissements d'hébergement pour les personnes âgées et dépendantes utilisent des articles textiles communs à ceux présents en établissements de santé.

La composition des articles d'habillement du personnel reste identique à ceux utilisés en établissement de santé. Cependant, nous rencontrons et observons l'abandon de la tenue blanche au profit du recours à la couleur ou à une coupe différente. Ceci participe à un cadre de vie agréable et soustrait à l'image habituelle d'un établissement de soins.



La composition textile des tenues de travail reste majoritairement en 65 % Polyester et 35 % Coton

À ce jour, l'évolution des nouvelles règles d'hygiène incite sérieusement à augmenter le trousseau « *Habillement du personnel* » en passant des 3 tenues par agents il y a 20 ans à 6 tenues par agents minimum aujourd'hui

Les fiches techniques de ces articles textiles communs extraits du guide de la « Fonction linge dans les établissements de santé » sont reproduites en annexe N° 1.

2.2. Habillement des résidents

Il est en pleine mutation, suite aux modifications des habitudes vestimentaires. D'un habillement plus ou moins standard (lié aux habitudes et/ou à un habillement par la collectivité), il est passé à un habillement diversifié qui augmente les souhaits de continuer à utiliser ses propres vêtements lorsque l'on doit intégrer une structure d'hébergement.

Même s'il subsiste encore des articles en coton, la

majorité des vêtements se composent de matières synthétiques :

- Polyamide
- Polyester
- Viscose
- Acrylique
- Etc.

Ceci se traduit par des textiles très variés nécessitant une adaptation des techniques d'entretien, un savoir faire des agents chargés d'assurer cet entretien, justifie une connaissance des textiles et des diverses méthodologies d'entretien (ce qui nécessite une formation initiale.)



2.3. Le linge pour incontinence

Le traitement de l'incontinence dans les établissements d'hébergement a pris ces dernières années une grande importance avec l'accroissement du nombre d'incontinents tant du point de vue budgétaire que de celui des volumes d'articles utilisés.

L'usage unique, avec une large gamme de plus en plus importante de produits adaptés à chaque morphologie s'est imposé.

Cependant, l'utilisation facile de ces articles impacte par le traitement des déchets importants qu'ils génèrent sur les budgets de ces structures.

Exemple : Pour un EHPAD de 120 lits, le passage de l'utilisation du « *carré bleu* » à usage unique à celui d'alèse multicouche recyclable a permis une suppression de 3 tonnes de déchets annuel, ceci a inévitablement un impact environnemental et économique. Parmi les réponses pour l'incontinence, il existe l'alèse multi-couche qui est composée avec :

- Une couche de confort (en contact avec le patient)
- Une couche absorbante
- Une couche imperméable
- En fonction des besoins exprimés, ces alèses permettent de répondre à :
 - Intégration dans le traitement de l'incontinence



en apportant une protection suffisante pour la literie et permettant de supprimer ou de limiter les autres produits d'incontinence

- Accompagnement des produits d'incontinence à usage unique
- Aide à la manutention des patients sur les produits disposant de poignées
- Aide au maintien du produit sur le lit sur les produits disposant de rabats

Mais tous ces produits doivent être gérés de façon rigoureuse en partenariat entre les services de soins et la blanchisserie, afin d'éviter tout dérapage. (Fréquence de change, utilisation correcte...).

2.4. Articles textiles spécifiques à la gériatrie



Les fiches techniques des articles spécifiques reproduites en annexe n° 1 à la gériatrie suivants :

- a) bavoir
- b) combinaison de gériatrie
- c) robe de soins
- d) pantalon de gériatrie
- e) Article de contention de nuit anti chute (aube de contention, drap sécurité)



2.5. Comportement au feu des articles textiles

Des exemples d'incendie défraient régulièrement la chronique de ces établissements d'hébergement. Aussi ces risques nous imposent une vigilance particulière lors de nos achats en textiles. Cependant, entre le sacro-saint principe de précaution, le choix n'est pas facile dans des structures souvent à la recherche de fonds financier pour répondre correctement aux normes et à la réglementation et cela, malgré la gamme de produits proposée par les fournisseurs

Réglementation

Un seul texte existe (Décret N° 2000-164 du 23 mars 2000) et il s'applique aux articles de literie garnis suivants :

- oreillers, traversins, couettes, édredons, couverture ou couvre-lit matelassé, ouatins.

Il ne s'applique pas aux couvertures et dessus de lit classiques.

Ce texte impose que les articles mis sur le marché passent avec succès les essais réalisés selon la norme EN 12952 parties 1 et 2

Recommandation

Il s'agit des textes D1 bis 89 et D 1/90 du GPEM, qui s'appliquent au matelas équipé d'une housse.

Elle ne s'applique pas à la housse seule ou à la laque de mousse.

La recommandation limite les achats aux produits ayant obtenu un classement de A à C aux essais prévus dans cette recommandation D1 BIS 89: test consistant à poser une cigarette en combustion sur le matelas équipé de sa housse.

D 1/90: application successive de 3 sources d'inflammation: S1 petite flamme, S2 simule une grande flamme de briquet, S3 flamme de 250 mm. Passe l'essai après application des flammes sous la tranche du matelas équipé de sa housse. Classement de A (passe l'essai avec S3) à F (ne passe pas l'essai avec la cigarette en combustion) Pratiquement le GPEM recommande de n'acheter pour les lieux à risque d'inflammation volontaire que des matelas équipés de leur housse classés de A à C c'est-à-dire passant au minimum la source allumette S1 sous l'arête.

Ces recommandations ne s'appliquent qu'au matelas équipé de sa housse et ne s'appliquent donc pas à la housse seule ou à la plaque de mousse seule.

Normes

Il faut tout d'abord rappeler que les normes ne sont obligatoires que si elles sont intégrées dans un texte réglementaire (c'est le cas de la NF EN ISO 12952). Elles peuvent cependant servir de référence pour exprimer ses besoins et aider aux choix de produits.

Norme NF EN ISO 12952

Le principe de la méthode consiste à soumettre le produit, ayant au préalable subi 5 cycles de nettoyage suivant les prescriptions du fabricant, aux sources cigarette incandescente pour la partie 1 et 2, et flamme simulant une allumette pour la partie 3 et 4.

Les critères d'allumage pris en compte au cours de l'essai et conduisant au résultat "ne passe pas l'essai" sont:

- combustion dangereuse (extinction forcée)

- produit presque entièrement dégradé pendant l'essai
- totalité de l'épaisseur dégradée
- distance détruite supérieure à 50 mm
- persistance de fumée supérieure à 1 heure
- apparition de flamme (pour la partie 1)
- persistance de flamme supérieure à 120 s (pour la partie 2).



NORME NF EN ISO 6941 modifiée

Le principe de la méthode consiste à soumettre un matériau textile, ayant au préalable subi

5 cycles de nettoyage suivant les prescriptions du fabricant, orienté verticalement, à une flamme de 40 mm de hauteur pendant

5 secondes et 15 secondes. La flamme orientée à 45° est directement appliquée sous la tranche de l'échantillon. S'il y a allumage une mesure de la vitesse de combustion est réalisée par le biais des temps d'atteinte des fils repères placés à 185 mm, 370 mm et 555 mm du bord de l'éprouvette.

La persistance de la flamme doit être pour chaque éprouvette inférieure ou égale à 25 secondes après retrait du brûleur.

Il ne doit pas y avoir de propagation de flamme: aucun fil repère atteint.

NORME EN 597-1 et 2

2 cigarettes (partie 1 de la norme) et 2 petites flammes simulant une allumette S1 (partie 2 de la norme) sont appliquées sur la surface d'un matelas. Le matelas est déclaré conforme :



- Si la persistance de la flamme est inférieure à 120 secondes.
- Si la distance détruite est inférieure à 100 mm
- Si la persistance de la fumée est inférieure à 60 minutes

CLASSEMENT M1

Il faut savoir que ce classement M a été créé à l'origine pour tester des matériaux destinés au bâtiment. Il n'est donc pas spécialement adapté aux articles de literie.

C'est pourquoi il n'en est pas question dans ce chapitre où toutes les normes font référence aux risques d'inflammation par cigarette ou allumette. La référence à ce classement M est cependant encore très répandue chez les acheteurs. À titre d'information un tissu ou un complexe classe M1 garantit un comportement au feu remarquable et dans la plupart des cas supérieur aux normes spécifiques literie comme la norme EN 12952 partie 1 à 4.

La référence à ce classement peut cependant être utilisée dans le cas des rideaux, tentures, voilages et couvertures par exemple ou être imposée par une commission de sécurité.

Conseils

Le risque essentiel d'incendie lié aux textiles dans les centres d'hébergement apparaît comme fortement corrélé avec la présence de fumeurs dans l'établissement (cigarette et/ou allumette). De ce fait, pour les articles ne disposant pas de réglementation, il est possible d'intégrer dans son cahier des charges.



3

Le traitement des articles textiles : les options et les choix

Le classement des catégories d'articles textiles

CATEGORIE D'ARTICLES	%	MODE DE FINITION		EXEMPLES D'ARTICLES
GRAND PLAT	25%	Chaîne de finition Grande Plat ou mixte	Banalisé	Draps, alèses
PETIT PLAT	10%	Chaîne de finition Petit Plat ou mixte	Taies, torchons, serviette nid d'abeille	
LINGE EN FORME	10%	Chaîne de finition linge en « forme »	Banalisé ou personnalisé	Chemises "malade" Chemises de nuit, pyjama...
LINGE SECHE-PLIE	30%	Séchoirs rotatifs		Couvertures, draps-housses, éponges (linge de corps coton, alèses réutilisable, dessus de lit, serviettes toilettes, gants, bandeaux de ménage, sacs, autres articles résidents...)
VETEMENTS DES RESIDENTS ET VETEMENTS DE TRAVAIL	25%	Séchoirs rotatifs, cabine de finition, tunnel de finition	Personnalisé	Vêtements de ville, tuniques et pantalons, blouses

3.1. Comment appréhender la fonction linge ? 14

3.2. Faire-Faire

(externalisation de l'ensemble de la prestation) 14

3.3. Le groupement de coopération 14

3.4. Problématique de chaque catégorie de linge 14

1. Grands plats - Petits plats 14

2. Linge en forme 15

3. Linge séché plié..... 16

4. Les vêtements des résidents et les vêtements de travail 16

3.5. Résumé de la démarche16

Pour le traitement du linge, plusieurs alternatives sont possibles :

3.1. En blanchisserie intégrée ou de proximité

L'établissement dispose d'une unité qui traite le linge dans sa globalité afin d'éviter les pertes d'articles et assurer une restitution rapide et qui dans ce guide sera appelé "Blanchisserie de proximité".

Possible dans les structures de taille moyenne, mais qui rencontre parfois des difficultés de renouvellement de matériel.

Le recours à ce type de blanchisserie s'effectuera en fonction des critères suivants :

- Nécessité de restitution rapide, c'est-à-dire les articles textiles personnalisés tels que :
 - vêtements des résidents - vêtements de travail ainsi que la désinfection du linge venant des résidents en isolement septique (gale, BMR, etc.), selon les protocoles en vigueur dans l'établissement.
- Nécessité d'un marquage et d'un raccommodage de qualité ; (attention le raccommodage se fait de moins en moins...)



3.2. Faire-faire (externalisation de l'ensemble de la prestation)

Il s'effectue dans une unité qui se situe généralement à l'extérieur de l'établissement et qui dans ce guide sera appelée « Blanchisserie Industrielle ».

Le recours à ce type de blanchisserie s'effectue par rapport aux critères suivants :

- Temps de restitution rapide non nécessaire (cas des articles banalisés)
- Seuils de productivité significatifs notamment au niveau de la finition
- Volumes importants justifiant les investissements importants permettant d'atteindre les seuils de productivité
- Linge standardisé permettant d'optimiser le matériel
- Articles pouvant facilement bénéficier d'une prestation de type location de linge
- Création d'une lingerie relais

3.3. Le groupement de coopération

Nous avons observé des mouvances de la cartographie sanitaire avec la formation des groupements de structure sanitaires qui, bien évidemment, ont nécessité des regroupements logistiques.

Cette mutualisation de moyens permet à plusieurs établissements de limiter les coûts de restructuration, impossible individuellement.

Deux cas de fonctionnement possibles :

- **1^{er} cas** : La fonction linge traité par cette mutualisation de moyens avec mise à disposition du personnel des adhérents membres sur un seul site.
- **2^e cas** : Répartition des prestations : le groupement assure le traitement du linge commun et laisse aux membres ou à un seul membre l'entretien du linge de résidents, sa distribution, son marquage, etc.

Plusieurs formes de groupements :

- GCS : Groupement de Coopération Sanitaire
- GIE : Groupement d'Intérêt Économique
- GCSMS groupement coopératif social et médico-social :

3.4. Problématique de chaque catégorie de linge

Grands plats – Petits plats

Cette catégorie répond à tous les critères énoncés précédemment et justifiant le recours à une blanchisserie

industrielle :

- Pas de restitution rapide, le linge étant banalisé
- Seuils de productivité significatifs (300 à 450 pièces / heure / agent)
- Linge standardisé

Dans les blanchisseries industrielles, cette catégorie peut représenter 50 % de la production, ce qui permet d'atteindre des volumes importants et de disposer de chaîne de traitement très automatisée comprenant :

- mise à l'unité pour les grands plats - engageuse grands plats, petits plats, mixte - sècheuse - repasseuse à cuvettes - plieuse et empileur - filmeuse.

Il existe bien entendu sur le marché du matériel permettant de traiter des quantités plus faibles mais avec des productivités d'au moins deux fois inférieures et qui ne conduisent pas toujours à atteindre les seuils de rentabilité.

D'autre part, si ces machines (en règle générale des sècheuses repasseuse murale) ont évolué et assurent le pliage automatique du Grand Plat, le Petit Plat doit toujours être plié séparément.



Linge en forme

Le point commun à ces articles textiles banalisés dits « en forme » c'est d'être confectionnés dans des tissus en polyester/coton, permettant ainsi leur traitement dans des tunnels de finition, cabine de finition

Là encore, cette catégorie répond aux critères énoncés :

- Temps de restitution rapide non nécessaire (cas des chemises de malade banalisées)
- Seuils de productivité significatifs notamment au niveau de la finition (300 à 400 pièces / heure / agent)
- Volumes importants justifiant les investissements

importants permettant d'atteindre les seuils de productivité

- Linge standardisé permettant d'optimiser le matériel (polyester/coton)
- Articles pouvant facilement bénéficier d'une prestation de type location de linge

Dans une blanchisserie industrielle, cette catégorie représente 20 à 30 % de la production ce qui permet d'envisager une chaîne de traitement très automatisée comprenant :

- postes de mises sur cintres, convoyage, tri automatique, automate de pliage, filmeuse

Il existe sur le marché du matériel de plus faibles capacités :

- Petit Tunnel de finition de 150/200 pièces/heure
- Cabine de finition de 70 pièces/heure
- Cependant, ce type de matériel ne dispose pas de toute la gamme de périphériques utilisés en blanchisserie industrielle ce qui accentue encore les différences de productivité.

Même avec ces faibles capacités, rares sont les établissements d'hébergement qui ont suffisamment de linge en forme permettant de justifier l'acquisition de ce type de matériel.

Cette catégorie ne peut donc justifier à elle seule le recours à ce type de matériel.

Elle peut permettre, toutefois, un complément dans les volumes à traiter afin de compléter l'activité d'un poste de travail et par conséquent d'améliorer la productivité globale de l'unité.

Linge séché plié

Pour cette catégorie de linge, il faut raisonner article par article car la réponse peut souvent être mixte.

Ce linge, dont la finition est effectuée en séchoirs rotatifs, est essentiellement banalisé : draps-housses, alèses absorbantes, articles en éponge etc.

Si certains articles sont personnalisés, ils devront être traités sur place (couvertures, articles en filet, par exemple). Ce linge, dont la finition ne nécessite pas des investissements lourds, et bien qu'il soit banalisé, peut être traité en interne. Il peut ainsi servir d'appoint pour équilibrer l'activité d'un poste de travail.

Il est à noter que certains articles comme les draps de dessus, et les taies d'oreiller, peuvent être confectionnés comme pour les draps housses en jersey polyester/coton 50/50. Ces articles qui viennent à l'origine, du Canada peuvent facilement être traités sur place (laveuseessoreuse + séchoir rotatif).

Si ce linge est traité sur place, il sera personnalisé au service par la couleur, par exemple.

Pour cette catégorie d'articles, la possibilité de pliage automatique doit également être prise en compte (plieuse éponge par exemple), car certains articles peuvent être avantageusement traités dans une blanchisserie industrielle.

Les vêtements des résidents et les vêtements de travail

Si les vêtements de travail sont faciles à maîtriser, celle du linge de résident est d'une approche plus difficile. En effet, dans cette catégorie, il est possible de retrouver pratiquement toutes les catégories déjà vues :

- Petit Plat: Mouchoirs par exemple même s'ils deviennent de plus en plus marginaux
- Linge en forme: Cas des chemises ou chemisiers fragiles, pantalons, robes
- Linge séché à plier: pull, sous vêtement, jogging molletonné, maillot, slip, sous vêtement féminin chaussette, collant, divers accessoires

En dehors du linge en forme, les articles seront donc intégrés sur le choix effectué précédemment, ce qui permettra dans certains cas d'optimiser les activités. Le linge en forme, vêtements de travail et vêtements de résident peut être regroupé parce qu'il présente la même problématique dans la plupart des établissements d'hébergement.

Le traitement de proximité, sur ces catégories peut se justifier par les critères déjà énoncés :

- Nécessité de restitution rapide (plus particulièrement sur les vêtements de résidents), ces articles sont personnalisés
- Seuils de productivité non significatifs, sauf pour les vêtements de travail
- Nécessité d'un marquage et d'un raccommodage de qualité; (remise en état des tenues de travail)

À la lecture de ces critères, il peut subsister une ambiguïté sur les vêtements de travail. Pour lever cette ambiguïté, il faut ajouter un critère supplémentaire pour mieux cerner les choix, le type de matériel et de qualité de finition.

Dans la mesure où on a opté pour une finition en cabine (voir chapitre Matériel), et une livraison sur cintre, le traitement en blanchisserie de proximité permet d'obtenir une finition de qualité acceptable et un niveau de productivité intéressant, pour les vêtements de résidents mais également pour les vêtements de travail.

Si on choisit une qualité supérieure, c'est-à-dire, une finition sur mannequin et table à repasser pour les vêtements des résidents, le traitement des vêtements de travail sera réalisé en blanchisserie industrielle avec la possibilité de recourir à la location de linge. (Voir article n° 5.5 du guide de la fonction linge dans les établissements de santé.

Les vêtements des résidents doivent être traités sur place, non pas parce que, les blanchisseurs privés ne veulent pas en assurer le traitement, mais parce qu'ils répondent aux critères de choix retenus pour une prestation de proximité

3.5. Résumé de la démarche

La démarche proposée pourrait être synthétisée le plus souvent par le diagramme suivant :

CATÉGORIES D'ARTICLES	En blanchisserie de proximité	En blanchisserie industrielle
GRAND ET PETIT PLAT	Personnalisé	Banalisé
LINGE EN FORME	Personnalisé	Banalisé
LINGE SÉCHÉ PLIÉ	Personnalisé	Banalisé
VÊTEMENT DE TRAVAIL	Personnalisé	Banalisé
VÊTEMENT RÉSIDENT	Personnalisé	Banalisé
LINGE À DÉSINFECTÉ	Personnalisé	Banalisé

4

Le traitement des articles textiles en blanchisserie de proximité

4.1. Identification et marquage du linge	18
1. Définitions.....	19
2. Identification ou banalisation.....	19
3. Les moyens de marquage	19
4. Etablissement d'un trousseau et son suivi	22
5. Trousseau souhaitable	22
6. Fiche de trousseau résident	22
4.2. Les procédés de traitement	23
1. Ramassage du linge sale.....	23
2. Procédé de nettoyage à l'eau	23
3. Raccourcissement.....	26
4. Distribution du linge propre	27
4.3. Matériel.....	28
1. Tri	28
2. Lavage	28
3. Finition linge divers	30
4. Finition linge en forme	30
4.4. Implantation type	31
1. Règles générales.....	31
2. Schémas d'implantation	31

En préambule à ce chapitre, il convient d'insister sur la notion d'accueil du résident ou de sa famille. Ceci permet de le rassurer en expliquant les différents circuits que va suivre son linge et également de faire passer un certain nombre de message sur les risques encourus avec certains types d'articles (Damart, pur laine..).

Les explications données lors de cet accueil, peuvent permettre également de mieux régler les problèmes par la suite s'ils surviennent.

Bien entendu, outre les informations orales, il peut être utile de formaliser par écrit ses explications dans un livret d'accueil par exemple.

4.1. Identification et marquage du linge

Le Guide de la Fonction Linge dans les établissements de Santé, donnait quelques éléments concernant le marquage et indiquait notamment chaque article d'habillement et de linge, même banalisé, devant être identifié à l'établissement et marqué. Cela contribuera à une bonne gestion et constituera un élément de dissuasion vis-à-vis des disparitions. Pour la grande majorité des articles, cette prestation est à faire réaliser par le fournisseur, capable d'offrir le moindre coût : il est en effet possible d'obtenir des inscriptions tissées sur des séries relativement faibles (de l'ordre de 500 pièces) ou encore des applications par thermo fixation de « transferts » achetés par l'établissement.

Pour ce qui concerne les petits articles, une réflexion est à conduire sur l'opportunité de les marquer, compte tenu du coût relatif du marquage par rapport à leur coût d'achat. Le présent Guide apporte les éléments complémentaires et spécifiques aux articles d'habillement des pensionnaires dans les Maisons de Retraite et les Centres d'Hébergement de Moyens et Longs Séjours. En effet, outre le fait de contribuer à une bonne gestion, le marquage et l'identification de ces articles, répond à des critères spécifiques, car le vêtement:

- est souvent le seul objet qui reste la possession du résident qui a tout perdu (maison, meubles, conjoints, animaux, etc...)
- a une valeur sentimentale: souvent cadeau de la famille
- permet de conserver l'identité du résident



Niveaux	Identification principale	Intérêt
Niveau 1	Nom de l'établissement	Lors du transfert du patient dans un autre Etablissement Lors d'achats de l'établissement d'articles vestimentaire ou de base (sous-vêtements) pour les plus démunis et surtout éviter des ruptures ou simplement remplacements.
Niveau 2 :	Nom de l'établissement Nom de l'unité de soins	Lors du transfert du patient dans une autre unité
Niveau 3 :	Nom de l'établissement Nom de l'unité de soins Nom du résident	Permet de conserver l'identité du résident. Dans tous les cas, restitution au résident Inventaire et suivi du linge de l'établissement

Définitions

Le marquage est l'opération par laquelle une ou plusieurs informations sont apposées sur le vêtement.

L'identification est l'opération de reconnaissance d'un vêtement parmi d'autres en vue de son isolement pour un traitement ultérieur (tri, stockage, distribution, etc.)

Ces deux opérations sont intimement liées, le choix du moyen de marquage dépendant du type d'identification prévue. Elles permettent d'envisager la mise en place d'une traçabilité.

La traçabilité est dans sa définition normative, l'aptitude à retrouver l'historique, l'utilisation ou la localisation d'une entité, au moyen d'identification enregistrée.



Identification ou banalisation

Avant d'envisager les moyens de marquage et d'identification à retenir, il convient de définir les articles devant subir de telles opérations. La base à retenir, quel que soit l'article est d'effectuer un marquage et une identification sur l'ensemble du linge, puis de définir par catégorie d'articles, le niveau d'identification à retenir. Globalement, trois niveaux d'identification peuvent être envisagés

Les moyens de marquage

Il convient, dans un premier temps de définir si le marquage doit avoir un caractère temporaire ou permanent.

Si le marquage permanent est indispensable dans le cas des longs séjours, le marquage temporaire peut avoir une utilité :

- lorsque la durée de séjour est faible
- en attendant un marquage définitif et permanent
- pour des patients particulièrement désorientés ne supportant pas le marquage de leur vêtement



Le support et sa fixation

Si dans le passé, plusieurs techniques existaient, il convient de proscrire la broderie directe sur le tissu ou la couture d'une étiquette.

Aujourd'hui, il faut en effet privilégier une étiquette textile comme support et une fixation par collage à chaud. Cette technique permet :

- de standardiser le type de marquage
- de disposer d'étiquettes de forme, de taille et de coloris répondant à tous les cas de figure
- une rapidité élevée de la fixation du support
- Une garantie d'appartenance du vêtement (indécollable).

Le marquage des informations Identification visuelle

Il peut s'effectuer à partir de plusieurs techniques qui peuvent coexister :

- Etiquettes pré imprimées avec le nom de l'établissement et éventuellement son logo
- Etiquettes vierges

L'écriture des informations sur l'étiquette, s'effectue :

- simplement par un stylo ou un feutre
- par le biais d'une imprimante

La deuxième solution est à privilégier, car elle permet :

- d'obtenir un marquage permanent (pas toujours évident avec un stylo ou un feutre)
- une écriture standardisée des informations (non dépendante de l'écriture de l'agent) une bonne lisibilité de l'information quel que soit la taille du caractère utilisé

CATÉGORIE	Exemples d'Articles	Niveau Identification
LINGE HÔTELIER	Linge de toilette (gants, serviettes)	Niveau 1
LINGE DE CORPS	Slips, Culottes, Maillots de corps, Combinaison, Chaussettes	Niveau 1 ou 2 ou 3
LINGE HABILLEMENT	Robes, Pantalons, Chemise, Chemisiers	Niveau 2 ou 3

Elle nécessite cependant un équipement informatique comprenant :

- un ordinateur
- un logiciel d'édition d'étiquettes
- une imprimante susceptible de recevoir des étiquettes textiles

Identification informatisée

En vue d'un traitement automatisé de l'information, il est possible d'utiliser en complément de l'identification visuelle une identification par code. Deux techniques existent :

- Code à barres
- Code à puces

Le matériel utilisé

Etiquettes

En rouleau, prédécoupées, avec ou sans logo, quel que soit le type, les étiquettes ont comme caractéristiques communes d'être enduites de colle pour une thermo fixation à 204 °C.

Elles peuvent être classées en deux grandes catégories selon le mode d'impression retenue.

Textile polyester / coton – impression matricielle

Les étiquettes les plus couramment utilisées se présentent en rouleaux prédécoupés, elles existent en coloris blanc et dans de nombreuses autres couleurs et l'impression est effectuée avec une encre spécialement conçue pour résister aux lavages industriels. Différents formats sont disponibles, mais pour le linge de résident, il ne faut pas aller au-delà d'une dimension de 82x17mm.

Il existe également des étiquettes prédécoupées en coloris blanc (ou avec une couleur discrète au choix sur un côté, idéal pour reconnaissance unité de soins), avec une colle de pré-positionnement avant thermo fixation, qui se présentent en feuille. Pour le linge de résident, le format à ne pas dépasser est 84 x 14,4 mm. L'impression de ce type d'étiquette doit impérative-



ment être réalisée à l'aide d'une imprimante matricielle, dite « impression à plat ».

Textile polyester / coton – impression thermique

Etiquette sur ruban continu



Sept largeurs sont disponibles : 35, 40, 50, 60, 70, 80 et 90 mm. La hauteur de l'étiquette est fonction du nombre de lignes imprimées.

Etiquette prédécoupée

Seul le format 80 x 19 mm est utilisable pour les vêtements du résident. Les autres formats sont trop grands.

Que les étiquettes soient en rouleau continu ou prédécoupé, l'impression est réalisée à l'aide d'une imprimante utilisant le procédé de transfert thermique. Ceci nécessite l'utilisation d'un ruban d'encre approprié. Ces étiquettes existent uniquement en coloris blanc.

Thermocolleuse

Une bonne thermo fixation n'est garantie que par l'utilisation d'une thermo presse.

Les étiquettes seront collées en respectant les paramètres suivants :

- 204° C
- 12 secondes
- pression entre les plateaux
- Il existe divers types de matériels :
- Manuel : nécessitant uniquement une alimentation électrique
- Modèle complètement manuel : la descente et la remontée de la tête de thermo fixation se font manuellement. La fin du cycle de thermo fixation est indi-



quée par un signal sonore. Il est indispensable que l'opérateur reste présent à côté de la machine pour relever immédiatement la tête de thermo fixation afin de ne pas brûler les vêtements et d'assurer une bonne fixation de l'étiquette.

En effet, si le temps de thermo fixation est trop élevé, la colle entre en fusion puis traverse le textile du vêtement à marquer et n'assure plus sa fonction de lien entre l'étiquette et le vêtement.

- **Modèle à descente manuelle et remontée automatique :**

Seule la descente de la tête de thermo fixation est manuelle, la remontée se fait automatiquement en fin de cycle. Le principe de fonctionnement permet une activité polyvalente de l'opérateur qui n'a pas à surveiller la machine.

Ces matériels manuels peuvent être très facilement transportés pour une utilisation hors de la lingerie ou blanchisserie, par exemple au sein des services car ils ne nécessitent qu'une prise de courant pour être utilisés.

Pneumatiques :

Ces matériels nécessitent de l'électricité et de l'air comprimé et ne peuvent se justifier que lorsque les volumes de marquage sont particulièrement importants et destinés à une utilisation « continue ». Ils seront donc peu répandus dans les blanchisseries de proximité.

- **Modèle simple capacité :**

L'article à marquer est posé sur le plateau bas de la machine. L'étiquette est positionnée puis la tête de thermo fixation descend. En fin de cycle, la tête remonte, l'opérateur enlève le vêtement marqué et prépare l'article suivant.

- **Modèle double capacité :**

Le type de matériel possède deux plateaux inférieurs permettant de préparer un travail (vêtement + étiquette) sur l'un des plateaux pendant la thermo fixation sur l'autre plateau

Imprimantes

Il existe divers types de matériels :

Imprimante matricielle

Modèle impression sur cylindre : l'impression se fait par le frappe des aiguilles de la tête d'impression

sur le rouleau d'étiquettes textiles, lors de l'enroulement sur le cylindre.

Modèle impression à plat : l'impression se fait par le frappe des aiguilles lors du passage du rouleau ou de la planche d'étiquettes textiles, sous la tête d'impression (impression à plat).

Imprimante par transfert thermique

L'impression se fait par le transfert thermique de l'encre sur le support textile. Ce type de matériel est silencieux, rapide et donne un résultat d'impression de haute définition.



Les imprimantes thermiques, relativement récentes sur le marché permettent :

- D'éditer des petits formats d'étiquettes, grâce à la haute définition de l'impression
- D'augmenter la productivité du marquage, l'édition étant plus rapide que sur une imprimante matricielle.

Compte tenu de ces avantages, les imprimantes thermiques risquent donc de supplanter sur le marché les imprimantes matricielles. Leur simplicité de fonctionnement permet une utilisation facile à tout moment

Logiciels

Il est possible de définir trois grandes familles, certains logiciels étant conçus sous la forme de modules, compatibles entre eux et permettant de compléter au fur et à mesure de ses besoins son équipement :

- **les logiciels d'édition d'étiquettes**

Ces programmes simples, permettent d'éditer les étiquettes selon le format et le nombre désiré. C'est la base indispensable à acquérir pour avoir un marquage satisfaisant.

- **les logiciels de gestion de données**

Associés au module d'édition d'étiquettes, ils permettent le stockage des informations et la sortie de quelques états permettant un meilleur suivi. Ils peuvent intégrer le trousseau du patient et celui du personnel (dans ce dernier cas, le système peut être relié au système informatique de l'établissement afin

de récupérer automatiquement les informations nécessaires).

- **les logiciels de gestion complète**

Associés aux précédents modules, ils peuvent offrir un système de traçabilité (notamment suivi des opérations de lavage) et une gestion de stock.

Lecture des codes

Les codes utilisés sont du type code à barres et puce.



Ces codes permettent d'envisager une traçabilité des vêtements du personnel et/ ou des résidents.

Leur principe est similaire et consiste à attribuer un numéro unique au vêtement, puis d'associer ce numéro, dans une base de données aux autres informations (nom, unité, nombre de lavage, date de mise en service.....)

Pour l'instant, le code à barres est le plus utilisé, le coût par rapport à une puce étant plus compétitif.

Etablissement d'un trousseau et son suivi

L'établissement d'un trousseau permet d'établir les types d'articles nécessaires le nombre d'articles en fonction de la rotation du linge.

Son suivi permet :

- un gain de temps lors de la recherche d'articles égarés
- d'avoir en permanence l'état du trousseau d'un résident
- de prévoir les renouvellements nécessaires en cas de linge usé, détérioré ou perdu

L'établissement du trousseau et son suivi peut s'effectuer soit par l'intermédiaire de fiche papier soit à partir d'un logiciel informatique, permettant un suivi plus rapide. Quel que soit le système retenu, il doit prendre en compte les mêmes éléments.

Trousseau souhaitable

Il permet de réaliser la fiche trousseau du résident mais également l'information sur le type et le nombre de vêtement à prendre en compte.

Pour le réaliser, il est possible de s'inspirer de l'exemple donné en Annexe 3

Cet exemple est incomplet, d'autres articles (bas, chaussettes, soutien gorge, etc...) pouvant constituer le trousseau du résident. Les quantités ne sont données qu'à titre indicatif, elles dépendent de nombreux facteurs dont notamment le délai de restitution de la blanchisserie,

Fiche de trousseau résident

Il peut comporter les éléments suivants

Renseignements patients:

Numéro patient

Nom

Prénom

Date de naissance

Date d'entrée

Date de Départ

Cause départ

Service

Chambre

Remarques particulières

4.2. Les procédés de traitement

Ramassage du linge sale

Le ramassage du linge sale doit s'effectuer à partir de sacs en 100 % polyester, sauf pour le linge de résident placé en isolement septique qui nécessite un double emballage: sacs polyéthylène à ouverture hydrosoluble dans un sac en polyester. Les chariots servant au transport des sacs de linge sale doivent être nettoyés et désinfectés régulièrement.



Pré triage du linge sale

Le pré triage a pour fonction de minimiser les manutentions de linge sale source de contamination. Il est facilité par l'utilisation de chariots porte sacs (2 à 4 sacs). Il doit correspondre à l'organisation de la fonction linge.

De ce fait les catégories de linge traitées sur place doivent être séparées de celles dont le traitement est externalisé (les critères de pré-tri sont dans ce cas généralement défini par le prestataire en fonction de son organisation)

Les vêtements de travail, qui sont mis au sale dans les vestiaires, peuvent facilement être séparés du reste.

Les draps et alèses qui représentent presque 30 % du linge doivent aussi être séparés.

En fonction des choix de l'établissement (notamment suite à des recommandations ou procédures établies par des hygiénistes), le linge de résident en isolement septique (gale, BMR, etc....) doit être mis à part pour éviter la prolifération des BMR ou de la gale chez les autres résidents, et pour permettre un traitement spécifique de désinfection (voir fiche Conduite à tenir pour les cas de Gale en annexe n°4)

En fonction de ces remarques le pré triage pourrait être le suivant :

Couleur	
N°1	le linge hyper septique lorsque ce circuit existe
N°2	linge des résidents
N°3	vêtements de travail
N°4	linge traité sur place
N°5	linge dont le traitement est externalisé
N°6	linge dont le traitement est externalisé (dans le cas où il est nécessaire d'avoir plusieurs couleurs)

Les couleurs affectées au pré-tri n'étant pas normalisées, il n'est pas possible de préconiser une couleur plutôt qu'une autre. Cependant, le rouge (couleur du danger) peut utilement être retenu pour la couleur N° 1 (la couleur jaune réservée aux DASRI doit être exclue).

Les chariots porte sacs sont nettoyés et désinfectés régulièrement.



Évacuation et stockage du linge

Les sacs de linge sale remplis et fermés sont rapidement évacués soit vers la blanchisserie interne, soit vers un local réservé à cet effet dans l'attente de leur enlèvement par le prestataire externe.

Ce local doit être frais et correctement ventilé. Il est nettoyé et désinfecté régulièrement

Procédé de nettoyage à l'eau

À l'origine ce procédé a été mis au point pour remplacer le nettoyage à sec. En effet ce dernier utilise comme solvant le perchloréthylène qui a des effets néfastes sur l'environnement.

Le lecteur trouvera ci-dessous les raisons pour lesquelles ce procédé est particulièrement bien adapté à l'entretien des vêtements des résidents.

Il convient aussi de préciser que les matériels conçus

pour le nettoyage à l'eau peuvent effectuer des lavages classiques.

Les textiles à traiter

Les vêtements des résidents ont des compositions textiles variées et diverses. Aussi on retrouvera tous les textiles qu'ils soient d'origine naturelle ou chimique :

- Coton (linge de corps, chemises...)
- Laine (pulls, robes...)
- Polyester pur ou en mélange avec la laine (robes, pantalons, vestes...)
- Polyester en mélange avec le coton (chemises, robes...)
- Chlorofibres (« Damart »)
- Viscose (doublure de vestes...)

La composition textile du vêtement est indiquée, lorsqu'elle est présente, sur l'étiquette de composition.

À part le coton et le polyester, les autres textiles présentent des contraintes de température lors de leur entretien soit par nature soit à cause de leur ennoblissement (teinture).

Mais le textile qui pose le plus de problème c'est la laine qui ne supporte ni une haute température, ni une forte action mécanique, ni un pH élevé. De mauvaises conditions de lavage et de séchage et la laine feutre.

Le nettoyage à l'eau évite ce problème, tout comme le nettoyage à sec.

Les salissures

Les salissures que l'on trouvera sur les vêtements des résidents sont la plupart du temps des salissures d'origine organique.

==> 10 % sont des graisses animales ou végétales qui s'éliminent plus facilement en milieu solvant qu'en milieu aqueux.

Les salissures grasses minérales ne sont pas présentes sur les vêtements des résidents.

==> 60 % sont des salissures d'origine humaine (excrétions) ou alimentaire (sucre, sels, albumine, lait). Ces salissures sont solubles dans l'eau et donc plus facilement éliminable en milieux aqueux qu'en milieu solvant.

==> 30 % sont de type pigmentaires (poussières, oxydes métalliques, pollen). Elles n'ont aucune solu-

bilité et sont éliminées dans la machine (à sec ou à l'eau) par simple action mécanique.

Cette répartition montre, que si 40 % des salissures s'éliminent facilement en milieu solvant, ce pourcentage passe à 90 % en milieu aqueux.

Ceci nous prouve que les opérations de lavage conviennent mieux à l'entretien des vêtements souillés par rapport aux opérations de nettoyage à sec.

Divers et synthèse

Il reste cependant la problématique des vêtements supportant mal le traitement à l'eau ou portant une étiquette limitant, par précaution plutôt que pour des critères techniques, l'utilisation de l'eau.

Pour ces vêtements, il existe une alternative aux opérations de nettoyage à sec, le nettoyage à l'eau.

Il s'agit d'un traitement permettant de préserver au mieux un article textile, pas nécessairement destiné, au départ à subir un traitement en milieu aqueux.

Ce traitement est basé sur les principes suivants :

- Réduction importante de l'action mécanique
- Température fortement limitée
- Utilisation des lessives spécifiques
- Maîtrise de l'humidité résiduelle lors du séchage

Cette technique, sous réserves de disposer des moyens nécessaires (matériels, produits et formation du personnel) permet donc d'envisager le traitement à l'eau, d'articles textiles habituellement portés au pressing et plus particulièrement ceux comportant un étiquetage limitant ou interdisant un traitement à l'eau, alors que rien techniquement ne le justifie

Le tri des vêtements

Le marquage d'entretien COFREET ® est le premier critère. Les articles à marquage P ou F et (?) comme des vestes avec doublure peuvent demander un travail de finition délicat pour un personnel inexpérimenté et dépourvu du matériel de finition spécifique

Les articles qui seront traités en nettoyage à l'eau sont triés selon clairs et foncés et selon leur épaisseur dans le cas d'articles fragiles (ne pas traiter en même temps un chemisier en soie et un manteau épais en laine).

Les explications des symboles peuvent être consultées sur le site : www.cofreet.com

Les prétraitements

Ils sont à effectuer avant la mise en machine à laver et sont destinés :

- à aider certaines salissures à partir lors du traitement à l'eau
- à éliminer des salissures qui risqueraient d'être fixées lors du traitement à l'eau
-

Ces opérations comportent deux méthodes :

• Prébrossage

Le contrôle visuel se concentre sur les souillures intenses, surtout sur le col, autour des poches, dans les plis des manches et sur les jambes de pantalons. Pour les textiles nettoyés à l'eau, tenir particulièrement compte des taches de graisse.

Appliquer le produit de pré brossage en petite quantité sur les parties souillées et le laisser agir pendant environ. 10 à 20 minutes avant le chargement de la machine.

• Détachage spécifique

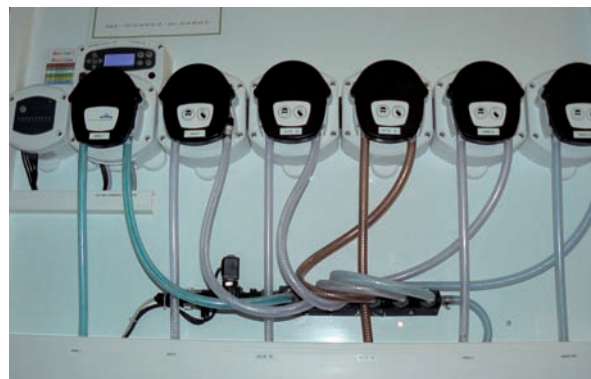
Si pendant le contrôle visuel, les articles s'avèrent porter des taches intensives, celles-ci peuvent être traitées avec des détachants spécifiques. À cet effet, il faut classer la tache détectée dans l'une des trois catégories suivantes :

- CATÉGORIE N° 1 : café, thé, fruits, vin rouge, herbe, urine
- CATÉGORIE N° 2 : sang, restes d'aliments, pigments, auréoles de sueur
- CATÉGORIE N° 3 : cires, peintures, vernis, produits de beauté, stylo, colle

En fonction de la catégorie, appliquer le produit spécifique directement à partir du verseur des bouteilles de travail sur les taches et traiter soigneusement à l'aide d'une brosse de détachage souple. Laisser agir pendant 10 à 20 minutes avant le chargement de la machine.

Note

En cas de textiles fragiles ou à solidité réduite contre les migrations de colorants (soie, acétate, viscose), le détachage spécifique risque de modifier la structure du tissu ou de produire des décolorations locales. Il convient dans ce cas d'effectuer un essai préalable sur un ourlet et de renoncer à poursuivre ce traitement en cas d'incertitude.



Les produits

Outre les produits de prétraitements, les produits lessiviels du nettoyage à l'eau sont spécifiques et participent pleinement à la meilleure conservation possible de l'article textile.

Le produit de base reste une lessive ayant les caractéristiques principales suivantes :

- pH acide (intéressant notamment sur les produits à base de laine)
- Tensio-actifs (savon)
- Enzymes (facilitant l'élimination des taches protéiniques)
- Protecteur de couleur (produit spécifique permettant une meilleure tenue des couleurs)

Des produits annexes sont également possibles :

• Apprêts

Ces produits sont destinés à assurer une meilleure protection des fibres lors de la finition. Ils peuvent également limiter les phénomènes de retrait lors du séchage. Il faut cependant être prudent sur les coûts de ces produits.

• Désinfectant

Traitement basse température

Le procédé de nettoyage à l'eau basse température est de plus en plus prometteur pour des petites et moyennes structures.

Plus de montée en température au-delà de 60°, suppression d'un rinçage, des temps de cycle raccourcis et des coûts de maintenance diminués.

Pour ce qui est de la désinfection, elle s'effectue dès 40° (norme EN1276 voir encadré).

Champs d'application :

Activité bactéricide des désinfectants et antiseptique
Antiseptiques et désinfectants chimiques - Essai quantitatif de suspension pour l'évaluation de l'activité bactéricide des antiseptiques et des désinfectants chimiques utilisés dans les domaines de l'agro-alimentaire, l'industrie, dans les domaines domestiques et en collectivité

Méthode d'essai et prescriptions (phase 2, étape 1)

La présente norme européenne concerne l'activité bactéricide en présence d'eau dure et dans les conditions de saleté (substance interférente).

Elle définit la concentration du produit soumis à l'essai c'est-à-dire des tests en suspension, eau dure et substances interférentes (albumines et extrait de levure).

En termes de développement durable, l'augmentation du coût de l'énergie et la prise de conscience des soucis environnementaux, nous amènent à repenser l'utilisation des ressources.

Une gestion de celle-ci devient de plus en plus importante pour les opérations de blanchisserie, de ce fait la réduction de la température de lavage réduit la consommation d'énergie

De ce fait ce procédé peut être rentable en termes de coût :

- Énergie
- Temps
- Durée de vie des articles textile

Le chargement de la machine

À moitié de la capacité nominale. Par exemple :

10 kg de vêtements pour une capacité théorique de la machine de 20 kg.

LE PROGRAMME DE LAVAGE

La machine à laver doit être programmée selon les données suivantes

- Lavage

Remplissage tambour à l'arrêt jusqu'au niveau 1:3

Injection du produit de lavage



(5 ml par litre de bain)

Chauffage à 20 °C

10 minutes d'action mécanique : 3 secondes de rotation (40 R.P.M.), 57 secondes d'arrêt du tambour.

- Vidange

1 minute à 200 R.P.M

- Rinçage

Remplissage tambour à l'arrêt jusqu'au niveau 1:3

injection du produit de rinçage (5 ml par litre de bain)

5 mn d'action mécanique : 3 secondes de rotation (40 R.P.M.), 57 secondes d'arrêt du tambour.

- Essorage 3 minutes à 800 R.P.M.

Remarque : il s'agit du programme pour les textiles les plus délicats, D'autres programmations augmentant l'action mécanique, la température ou ajoutant une phase (prélavage et rinçage) seront réalisées si les textiles le supportent.

La finition

Le séchoir est programmé pour une température maxi de 60 °C en sortie et une humidité résiduelle de 10 %. Une température de séchage trop élevée et/ou une durée trop longue pourront provoquer une dégradation des articles.

Après séchage les articles sont pliés ou suspendus sur des cintres. Si un degré de finition plus élevé est souhaité : utilisation de la table à repasser ou du mannequin.

Raccommodage

Cette prestation est souvent négligée par le personnel qui entasse le linge à raccommoder en attendant de « trouver le temps » d'effectuer ce travail.

Il faut rappeler que la raison d'être d'une blanchisserie de proximité est de rendre le linge et notamment les vêtements des résidents, le plus rapidement possible. Le raccommode doit être donc effectué au fur et à mesure des besoins.

Mais, comment déterminer si un article textile est à raccommoder ou à réformer. Dans tous les cas, il faut prendre en compte les éléments suivants :

- coût de la réparation (en intégrant le temps agent et les fournitures nécessaires)
- la valeur résiduelle du vêtement

Lorsque la valeur résiduelle est inférieure à celle du

coût de la réparation il faut se poser la question de la réforme

Par contre, il convient de distinguer deux catégories d'articles textiles :

- Les vêtements
- Les articles

a) les vêtements appartenant aux résidents

Dans ce cas, la réponse ne peut se faire uniquement à partir d'un calcul financier. En effet, il faudra intégrer la valeur « sentimentale » du vêtement pour le résident. Et savoir, le cas échéant expliquer pourquoi il n'est plus possible de raccommoder son vêtement. Par contre on lui propose de conserver son vêtement personnel dans l'armoire et lui propose un autre vêtement de substitution ou un remplacement similaire. Il appartient à la direction de définir les limites de cette prestation.

b) les articles textiles acquis par le centre d'hébergement

La décision de réforme d'un article doit être réalisée uniquement à partir d'un calcul financier



Distribution du linge propre

Si dans l'absolu, l'organisation d'un seul circuit permettant de distribuer sur un même point tout le linge en une seule fois permet d'optimiser les coûts de distribution, dans la pratique, ce type d'organisation peut être difficile à mettre en place.

Il faut tout prendre en compte :

- des rythmes d'approvisionnement qui déterminent les volumes à distribuer
- des besoins quantitatifs
- des différents points de livraison et leurs capacités de stockage
- du mode de livraison du linge (plié ou pendu sur cintre)

Blanchisserie de proximité

Un des critères de choix du recours à cette solution est la restitution rapide du linge. Par conséquent, le rythme d'approvisionnement pour les articles traités en blanchisserie de proximité ne peut être que journalier.

Le linge des résidents peut être trié par pensionnaires soit dans des chariots à cases pour le linge plié, soit sur des penderies, pour le linge livré sur cintres.

La livraison sur cintre est à rechercher en priorité, car elle diminue notablement les manipulations.

Blanchisserie industrielle

La restitution rapide n'étant pas un critère déterminant, le rythme d'approvisionnement sera surtout lié aux volumes mis en jeu et aux propositions de la blanchisserie assurant la prestation.

Les rythmes sont généralement de trois types :

- journalier
- 2 à 3 fois par semaine
- hebdomadaire

Le linge banalisé venant de la blanchisserie industrielle doit être distribué sous forme de dotation par service. Il faut privilégier :

- une préparation des chariots de distribution directement par la blanchisserie industrielle afin de minimiser les manutentions, sources de dépenses et de contaminations.
- un conditionnement sous film plastique micro perforé afin d'éviter que le linge propre se contamine durant les opérations de distribution

Dans tous les cas, les chariots de distribution doivent être lavés et désinfectés régulièrement.

Dans la majorité des cas, il y aura donc deux circuits de distribution totalement séparés.

4.3. Matériel

Avant de calculer le matériel nécessaire, il est indispensable de connaître les quantités de linge à traiter (en pièces et en poids) par catégorie d'articles. Ce point est particulièrement important, car dans les unités de blanchisseries de faibles capacités, ces renseignements ne sont pas toujours disponibles. En l'absence de renseignements fiables sur ces quantités, il ne faut pas hésiter, à réaliser des campagnes de mesures afin de les obtenir.

Dans le cadre d'une approche préliminaire globale, il est possible de prendre une base de 5 à 7 kg de linge par résidents et par semaine.

À titre d'exemple, pour un établissement de 80 lits le besoin en capacité de traitement (linge de résident + linge hôtelier) est de l'ordre de 80 à 110 kg par jour.



Tri

Cette opération, destinée à préparer des lots de linge homogènes pour le lavage et la finition ne demande pas de matériels sophistiqués.



Cependant, afin de permettre à l'agent affecté à cette tâche de trier dans de bonnes conditions, il faut envisager d'acquérir une table de tri (de préférence en inox).

Cette table peut être remplacée par des chariots à fond remontant, des chariots à fond remontant pour préparer les charges destinées au lavage.

À ce stade il faut prévoir un examen complet du vêtement pour déceler la nature des souillures. Ceci peut conduire à réaliser un pré détachage, permettant une meilleure élimination de certaines taches (taches grasses notamment, qui ne seront pas dissoutes dans l'eau).



Dans ce cas, les outils suivants peuvent être utilisés :

- une table de détachage avec aspiration, bras pour manches, pistolet à vapeur et à air comprimé ainsi qu'un vaporisateur pour eau.
- Les brosses de détachage doivent être dotées de poils lisses afin de garantir un traitement doux des textiles. Les brosses à poils clairs s'utilisent pour traiter des textiles clairs et ceux à poils sombres pour traiter des textiles foncés.
- Des spatules à bords arrondis servent à enlever les souillures importantes.

Lavage

Le nombre et la capacité du matériel à installer sont directement fonction des quantités de linge à traiter. La gamme des machines à laver s'étale en général de 10 à 40 kg pour



les blanchisseries de faibles capacités. Par contre, pour ce matériel, en dessous d'une capacité de 20 kg, peu de fournisseurs proposent du matériel aseptique. Ceci n'est pas obligatoirement un frein, certaines organisations permettent de pallier la possibilité de séparer physiquement la zone sale de la zone propre (voir chapitre Implantation)

Le dimensionnement des machines à laver doit prendre en compte les critères suivants :

- une machine est capable de produire environ 4 à 6 cycles par jour (en fonction des programmes) sur une amplitude horaire normale
- les capacités annoncées des machines (la norme

prévoit une capacité nominale à 1/11) le chargement des machines en fonction du taux de salissures et des catégories d'articles à laver

- la « densité » des articles. Pour les articles volumineux (couettes, couvertures, oreillers), la capacité en kg ne sert pas toujours.

Afin d'illustrer ces propos, le tableau ci dessous synthétise les capacités réelles d'une machine à laver

À titre d'exemple, une maison de retraite de 80 lits peut avoir l'équipement suivant :

Capacité totale environ 25 kg avec une machine de 12-15 kg et une de 8-10 kg.



Au-delà de la capacité de lavage, d'autres éléments sont aussi importants pour organiser au mieux ce poste et disposer d'une bonne productivité. Parmi ces éléments, il y a :

Programmes de lavage

Il faut privilégier des programmeurs entièrement paramétrables afin de pouvoir réaliser les cycles de lavage les mieux adaptés. Outre les paramètres classiques comme la température, ces programmeurs permettent de régler en autres, des facteurs tels que les niveaux d'eau, les rotations de tambour, les arrivées d'eau

Énergie

Elle est directement liée à la productivité des machines à laver. Sur les machines de faible capacité, l'énergie la plus courante est l'électricité mais c'est celle qui est la moins performante pour les temps de chauffage. Ce défaut peut être atténué par l'utilisation d'une production d'eau chaude séparée alimentant la machine à laver.

Arrivée d'eau

Le nombre doit être suffisant en fonction des besoins et de la qualité de l'eau disponible. En effet, certaines phases de lavage nécessitent le recours à de l'eau adoucie, ce qui augmente le nombre d'arrivée d'eau nécessaire. Le nombre idéal, se situe entre 2 et 3 (Eau Froide Dure, Eau Chaude, Eau Froide douce)

Rotation du tambour.

Il faut rechercher du matériel ayant plusieurs possibilités de façon à traiter le linge susceptible de ne pas supporter l'action mécanique du lavage.

Il faut citer dans le matériel, des machines dites spécifiques permettant le nettoyage à l'eau. Ces machines permettent certains réglages de paramètres limitant l'action mécanique lors du lavage. Associé à des lessives spécifiques, elles permettent de traiter des articles présentant une certaine fragilité en milieu aqueux. Ces machines se différencient des autres, la plupart du temps par un programme spécifique intégrant tous les paramètres protégeant au mieux les articles. Par contre, si l'on dispose d'une machine avec programmeur entièrement paramétrable et de nombreuses possibilités de rotation de tambour, le programme nettoyage à l'eau peut être réalisé et sera tout aussi efficace.

En complément du matériel de lavage, il faut également signaler l'importance de l'alimentation en produits lessiviels.

Il est souvent utile de recourir aux produits liquides, ce qui permet d'automatiser complètement les arrivées de produit. L'automatisation permet un dosage plus fiable des produits et évite la manipulation des produits chimiques nécessaires au lavage.

La plupart des fournisseurs de produits lessiviels proposent une mise à disposition d'une centrale permettant la distribution automatique.

	Chargement Réel	Rapport de charge	Capacité jour	
			Base 4 cycles	Base 6 cycles
Capacité annoncée	10 kg	1/10	40 kg	60 kg
Capacité nominale	9 kg	1/11	36 kg	54 kg
Linge Peu Sale	8 kg	1/12	32 kg	48 kg
Linge Très sale	7 kg	1/14	28 kg	42 kg
Polyester /Coton	6 kg	1/18	24 kg	36 kg
Nettoyage à l'eau	4 kg	1/25	16 kg	24 kg

Finition linge divers

Il est assuré généralement par des séchoirs rotatifs, dont la capacité doit être en relation avec les capacités unitaires des machines à laver. En effet, un cycle de lavage dure l'heure à 1 h 30 et un cycle de séchage dure de 30 à 45 minutes. De ce fait, la base du dimensionnement d'un séchoir peut être, en première approche le choix d'une capacité deux fois moins importante que la capacité de lavage. Bien entendu, ce type de dimensionnement doit être complété par une analyse plus approfondie en fonction des quantités réelles de linge (par catégorie) à traiter et des durées réelles de cycle de lavage.

Toujours sur un exemple de maison de retraite de 80 lits, la capacité de séchage à installer est de l'ordre de 15 kg.

Afin de pouvoir traiter une large gamme de linge, le séchoir devra être équipé d'un refroidissement en fin de cycle, d'un réglage précis de la température de séchage, d'un minuteur.

Certains séchoirs sont équipés de détecteur d'humidité, afin d'éviter le sur séchage, source de nombreuses dégradations de vêtements.

Cet équipement est particulièrement intéressant pour les fibres de laine, lin, soie et viscose.

Ce matériel, simple d'utilisation et peu onéreux, permet de sécher sans problème toutes catégories d'articles. Cependant, il nécessite de disposer d'un professionnel suffisamment formé pour en connaître tous les réglages possibles.

Là encore, l'énergie la plus courante est l'électricité, mais de nombreuses solutions en chauffage direct au gaz sont possibles. À l'achat, il est indispensable de se poser la question de l'énergie, ce type de matériel ayant un rendement énergétique faible et pouvant vite devenir un gouffre à calories.

Finition linge en forme

Deux principes de finition sont disponibles le choix se faisant en fonction du niveau de qualité que l'on veut obtenir :

- la table de finition
- la cabine de finition

La table de finition

Ce matériel ne sèche pas, il est destiné à défroisser ou repasser les vêtements lorsque l'on désire un cer-

tain niveau de qualité. Il est composé d'une table disposant des fonctions aspiration et vaporisation, d'un fer à repasser professionnel et d'une unité de production de vapeur. C'est un outil de complément lorsque l'on ne dispose que de séchoirs rotatifs et qui permet plusieurs niveaux de qualité (entre la simple vaporisation et le repassage soigné complet).

C'est un outil très répandu dans les blanchisseries de faibles capacités et les pressings.

Il nécessite cependant de disposer d'un agent maîtrisant bien les différentes techniques de repassage.

Il faut également bien définir le niveau de qualité de la prestation. En effet, dans la pratique, il est possible avec ce matériel d'observer une sur qualité très pénalisante par suite d'un recours systématique à ce matériel, ce recours s'effectuant au détriment d'autre matériel.

La cabine de finition

Ce matériel, permet le séchage et le défrichage des vêtements en une seule opération. Les vêtements, mis sur cintres, sont ensuite placés dans la cabine qui va pouvoir réaliser un cycle en trois temps (Vaporisation pour le défrichage, séchage et refroidissement). Son utilité réside surtout sur cette double fonction, ce qui permet de s'affranchir, au moins en partie des séchoirs rotatifs et des tables de finition. Les capacités de ce type de matériel étant d'environ 70 pièces à l'heure, il est à envisager lorsque la quantité de vêtement à traiter est de l'ordre de 500 pièces par jour. En dessous de cette quantité, l'achat de ce type de matériel conduira à sa sous utilisation, qu'il faudra compenser par une organisation rigoureuse.

Le type de matériel équipé d'une vaporisation peut traiter les vêtements de travail en polyester/coton sur cintre.



4.4. Implantation type

Règles générales

À ce niveau, il convient d'énoncer un postulat essentiel pour la prise en compte du facteur hygiène : il doit y avoir séparation fonctionnelle du circuit des articles propres de celui des articles sales et prise de conscience, à tous les niveaux, des risques de contamination manu portée.

En pratique, la séparation de la blanchisserie en deux zones bien différenciées : "zone propre" et "zone sale" peut être difficile à mettre en place. Cela nécessite d'ailleurs au préalable qu'elles soient précisément définies. Il existe souvent, aussi bien au niveau séparation physique des secteurs (lavage et nettoyage à sec), qu'au niveau nature des activités (maintenance des matériels et entretien des locaux) une zone intermédiaire.

Tous les contacts directs ou indirects (par le biais de matériels de production ou de manutention, du personnel, etc.) entre le linge sale et le linge propre seront rendus impossibles en zone sale et en zone propre. Dans la zone intermédiaire, ils seront limités au maximum.

Les principes à respecter sur ces zones sont :

- **Zone sale** : aucun contact avec le linge propre
- **Zone intermédiaire** : maîtrise par l'organisation des risques de contact entre les circuits de linge sale et ceux de linge propre
- **Zone propre** : aucun contact avec le linge sale

Par analogie avec les secteurs utilisant des salles blanches (agro alimentaire ou électronique), ces zones pourraient être aussi appelées

Zone sale : Noire

Zone intermédiaire : Grise

Zone propre : Blanche

Il n'est cependant pas souhaitable de transformer les blanchisseries en salle blanche. En effet, si les risques de contamination du linge propre existent, il est possible de les minimiser par quelques règles de bons sens et ne pas se laisser entraîner dans des solutions coûteuses qui ne donneraient pas nécessairement des garanties sur l'absence de risque de contamination.

À titre d'exemple, il existe des recommandations pour mettre la zone propre en légère suppression par rapport à la zone sale afin que les courants d'air éventuels

n'entraînent pas le transfert de micro-organismes vers la zone propre.

Si cette solution apparaît séduisante, il ne faut pas oublier qu'elle ne peut être efficace que si l'ensemble de la blanchisserie est fermé. Or, les ambiances thermiques d'une blanchisserie peuvent conduire à ouvrir les fenêtres et dans ce cas, il n'est plus possible de maintenir une surpression.

L'ensemble des circuits du linge de la blanchisserie doit se faire sur le principe de la marche en avant (comme en restauration) et l'implantation du matériel doit conduire à des déplacements (des personnes et du linge) minimum.

L'ensemble de la démarche proposée (séparation fonctionnelle et schémas d'implantation) est en concordance avec les différents référentiels disponibles aujourd'hui (voir Chapitre Accréditation/Hygiène) :

- **Référentiel d'accréditation** (La séparation du linge propre et du linge sale est assurée tant pendant le transport que dans les secteurs d'activité.)
- **Référentiel NF X50-058** (Respecter la séparation linge propre/linge sale en instaurant des circuits de traitements séparés)
- **Référentiel des bonnes pratiques BP G 07-223 : 2004**

Il s'agit de préciser les bonnes pratiques de la profession (ex : séparation du linge sale et du linge propre...).

Schémas d'implantation

À partir des règles générales énoncées dans le paragraphe précédent, il est possible de s'orienter vers trois implantations types qui pourront ensuite être déclinées en différentes solutions selon le type précis de matériel utilisé.

Séparation physique totale

Elle consiste à créer une séparation physique infranchissable entre la zone sale et la zone propre. Elle impose les contraintes suivantes :

- Ensemble du matériel de lavage de type aseptique
- Affectation du personnel par zone sans passage d'une zone à l'autre

Si cette solution permet de répondre au mieux aux règles d'hygiène, elle est pénalisante sur l'organisation et la productivité (l'agent affecté au sale ne doit pas travailler en zone propre).

Séparation physique avec sas

Elle consiste à créer une séparation physique entre la zone sale et la zone propre, tout en autorisant la circulation entre ces zones par l'intermédiaire d'un sas.

Elle impose les contraintes suivantes :

- Ensemble du matériel de lavage de type aseptique
- Organisation rigoureuse des circulations entre les zones
- Création du sas nécessitant des surfaces supplémentaires
- Conception rigoureuse du sas

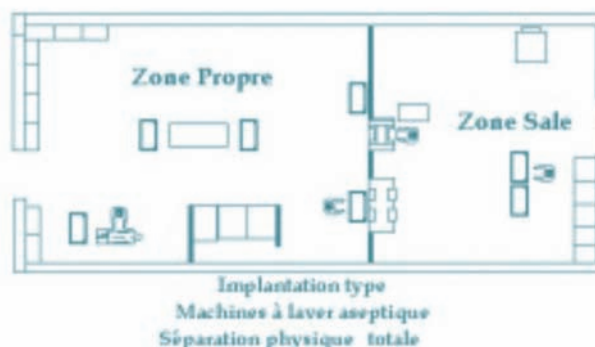
Sur ce dernier point, il est indispensable que le sas remplisse pleinement son rôle et sa surface doit tenir compte des éléments suivants :

- Impossibilité de laisser les portes d'accès des différentes zones simultanément ouvertes
- Obligation de disposer dans le sas d'un poste de lavage des mains
- Obligation d'avoir dans le sas des dispositifs permettant de stocker les vêtements définis pour chaque zone.

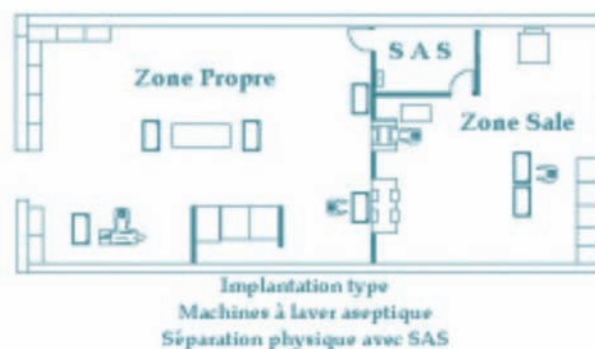
Séparation fonctionnelle

Cette solution n'impose aucune contrainte au niveau du matériel et peut facilement se mettre en œuvre sans moyen particulier. Elle nécessite cependant une organisation rigoureuse avec la mise en place de procédure de passage d'une zone à l'autre et d'une vérification de la bonne application de cette procédure.

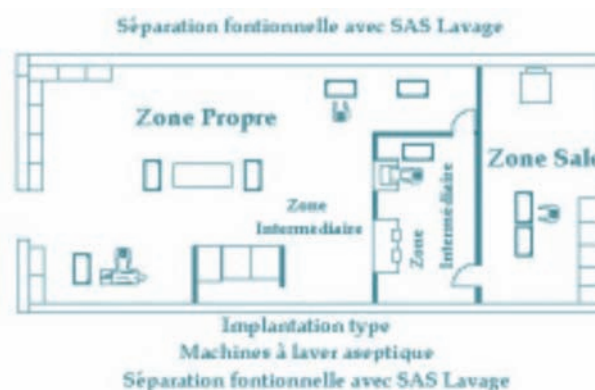
Séparation physique totale



Séparation physique avec sas



Séparation fonctionnelle



5

Accréditation et hygiène

5.1. Certification Référence 6 d	34
5.2. Norme NF X50-058	34
5.3. Norme NF EN 14065 dite méthode RABC	34



Les principaux textes de référence sont le Manuel d'accréditation qui définit un référentiel pour la fonction blanchisserie, et un texte spécifique concernant les maisons de retraite (norme NF X50-058). Il faut également citer la norme NF EN 14065 dite RABC, présentant une méthode pour la maîtrise de la biocontamination des articles textiles.

5.1. Certification

– Référence 6 d

La fonction blanchisserie est organisée pour traiter le linge de façon adaptée.

E1 Le circuit du linge est défini. Les besoins par secteur sont quantifiés et incluent les demandes en urgence

E2 la gestion du linge assure le respect des règles d'hygiène Les approvisionnements correspondent aux besoins des secteurs. Des contrôles bactériologiques et visuels du linge sont réalisés

E3 La satisfaction sur la qualité du linge fourni au patient est évaluée à périodicité définie et des actions d'amélioration sont mises en œuvre.

L'établissement peut avoir développé d'autres réponses pour atteindre l'objectif; il lui appartient d'en faire état.

5.2. Norme NF X50-058

Une norme AFNOR pour les EHPAD, la norme NF X50-058, visant les Établissements d'hébergement pour personnes âgées (Cadre éthique et engagements de service). Cette norme vise les services offerts par l'ensemble des Établissements d'Hébergement des Personnes Âgées dans le cadre de l'établissement. Les services concernés comprennent aussi les services proposés pour les personnes ne résident pas de manière permanente dans l'établissement, tel que l'hébergement temporaire.

5.3. Norme NF EN 14065 dite méthode RABC

Le linge ayant la capacité de fixer les micro-organismes (bactéries, virus, champignons et parasites), la maîtrise de l'hygiène du linge des résidents en EHPAD est devenue indispensable.

Hors, il existe un outil spécifique adapté à l'hygiène du linge, comparable à la méthode HACCP en restauration collective, il s'agit de la méthode RABC: Risk Analysis and Biocontamination Control, ou en français, Analyse des risques et Maîtrise de la Biocontamination, intitulée « Textiles traités en Blanchisserie - Système de maîtrise de la biocontamination » qui repose principalement sur des bonnes pratiques professionnelles et sur l'application de 7 principes fondamentaux.

Cette méthode est détaillée dans une norme européenne NF EN 14065 sortie en mai 2003 Cette méthode a également fait l'objet d'une parution par l'URBH d'un Guide d'application.

En pratique

La première étape est la constitution de l'équipe « RABC » qui sera chargée d'appliquer et de contrôler les 7 principes de la Norme (La préférence sera donnée à des participants internes à l'Établissement).

La mise en place des bonnes pratiques professionnelles

Certaines étapes ci-dessous, reprennent ce qui a été vu dans les paragraphes précédents, avec un éclairage particulier sous l'angle Hygiène. Le lecteur averti verra rapidement que les bonnes pratiques professionnelles sont, dans la majorité des cas celles qu'ils convient de retenir.

Étape 1 : Les locaux

Avoir une bonne hygiène du linge passe par une bonne hygiène des locaux, donc une séparation physique entre la zone sale et la zone propre est vivement recommandée, sans que cela soit obligatoire, mais dans ce cas, des mesures d'hygiènes complémentaires doivent être mises en place au niveau du personnel, des flux de linge et des matériels de transport. C'est pourquoi, une séparation physique est toujours plus efficace qu'une séparation dite « fonctionnelle » plus difficile à respecter.

De plus, les locaux doivent être aménagés de façon à éviter les déplacements d'air depuis la zone de linge sale vers la zone de linge propre.

Enfin, les locaux doivent pouvoir être entretenus et désinfectés facilement en étant conçus avec des matériaux adaptés, des surfaces lisses de préférence et qui retiennent le moins possible la poussière. Cet

entretien devra faire l'objet d'un plan de nettoyage documenté.

Étape 2 : Le matériel

Avoir une bonne hygiène du linge passe par l'utilisation de matériel qui évite l'ancrage microbien, se nettoie facilement et résiste à la corrosion. Un plan de nettoyage de l'ensemble du matériel est à prévoir (fréquence, méthodes, type de produits, temps de contact...)

Au niveau du lavage, le matériel dit « aseptique » (chargement du côté sale, déchargement du côté propre) permet de mieux respecter la séparation entre la zone sale et la zone propre, mais n'est pas obligatoire. En outre, la présence d'un système de dosage automatique des produits lessiviels permet d'assurer un bon traitement chimique du linge.

Au niveau du matériel de séchage et de finition, on veillera à son entretien régulier, en particulier au niveau des filtres à peluches.

Enfin, le lavage et la désinfection du matériel roulant (armoires, chariots grillagés, conteneurs...) doit être organisée du côté sale de la blanchisserie, en utilisant des produits désinfectants adaptés.

Étape 3 : Le personnel

Avoir une bonne hygiène du linge passe par une bonne hygiène des opérateurs en blanchisserie, ce qui impose :

- 1) Une tenue vestimentaire adaptée à la zone de travail (sale ou propre), en excluant toute tenue personnelle. L'usage de tenues de couleurs différentes en zone sale est vivement recommandé afin de faciliter le respect des règles de circulation imposées.
- 2) Un changement de tenue au moins quotidien est la règle à retenir. De plus, l'obligation de quitter la tenue utilisée en secteur sale ou des protections spécifiques type sur-blouses pour les secteurs propres doivent être envisagées pour aller en pause déjeuner.
- 3) Une hygiène des mains organisée selon une procédure écrite. Les mains doivent être lavées au minimum :



- après une tâche salissante,
 - à chaque prise de poste,
 - à chaque sortie de la zone de linge sale,
 - avant et après chaque repas ou pause,
 - en quittant les sanitaires.
- 4) Des règles de circulation clairement définies. Bien évidemment, la règle à retenir est la limitation voir l'interdiction de passer de la zone sale vers la zone propre. Néanmoins en cas de déplacement d'une zone à l'autre, la personne doit porter une tenue protectrice, avec lavage des mains si nécessaire dans un sas équipé en conséquence. Mais ces changements de tenues étant fastidieux, il est surtout important d'organiser le travail soit en spécialisant un opérateur sur une zone, soit en séquençant de manière intelligente le travail à faire dans une journée s'il n'y a qu'un seul opérateur pour tout faire, afin de limiter le plus possible les pertes de temps.
- 5) Une formation à l'hygiène en lingerie du personnel adaptée est indispensable. En effet, une formation de sensibilisation au monde microbien, aux moyens de lutte anti-microbien, au respect des bonnes pratiques d'hygiène comprenant la compréhension de la démarche RABC est nécessaire pour l'appropriation et le respect des règles d'hygiènes mises en places.

La mise en œuvre de la méthode RABC



Étape 1 : Les grandes règles à respecter

Cette méthode s'articule autour des 7 principes fondamentaux suivants :

- Analyser les dangers microbiologiques associés aux processus, au produit et au personnel.
- Déterminer des points de maîtrise pour les dangers identifiés.
- Définir le niveau cible et la tolérance pour chaque point de maîtrise.
- Mettre en place un système de surveillance des points de maîtrises.
- Prévoir des actions correctives en cas de dépassement des limites critiques.
- Établir des procédures de vérification du système RABC.
- Établir et maintenir à jour la documentation garantissant la traçabilité



Nous n'allons pas détailler ces principes, mais plutôt lister les grandes règles à respecter dans une lingerie afin de maîtriser la biocontamination des articles textiles :

- 1) **Respecter le principe de la marche en avant**
Le linge sale ne doit pas croiser le linge propre

- 2) **La circulation du personnel doit être organisée et limitée au maximum.**
Des règles strictes doivent exister si passage du sale vers le propre

- 3) **Se laver les mains avant de toucher du linge propre**



- 4) **Les matériels de stockage, de transport, les chariots doivent être affectés au linge propre OU au sale OU des règles strictes doivent exister si passage du sale vers le propre**

- 5) **Un entretien régulier des locaux et matériels doit être organisé.**



Etape 2 - Les mesures de maîtrise spécifique : le temps de stockage

Afin de gérer l'hygiène du linge, il faut mettre en place un certain nombre de mesures pour éliminer les dangers microbiologiques, c'est ce qu'on appelle des mesures de maîtrise dans la norme RABC. Une attention toute particulière doit être apportée au niveau des temps de stockage en fonction de la zone de travail qu'on peut résumer dans le tableau ci-après :

Zone	Mesure de maîtrise	Objectif
Sale	Limiter le temps de stockage du linge sale	- En semaine : durée de stockage inférieure à 2 jours en semaine - En Week-end ou jour férié : durée de stockage inférieure à 3 jours
Lavage	Limiter le stockage du linge propre humide dans une machine à laver	Pas de stockage dans le matériel de lavage afin d'éviter le développement rapide des micro-organismes dans du linge mouillé
Séchage et finition	Limiter le temps de stockage du linge propre humide avant séchage	Durée de stockage inférieure à 12 heures
Distribution du linge propre	Limiter le temps de stockage du linge propre avant restitution aux résidents.	Durée de stockage inférieure à 3 jours

Etape 3 - Le système de surveillance

Afin de s'assurer de la maîtrise de l'hygiène du linge, il convient de surveiller que le traitement du linge est bien réalisé. Pour cela, les contrôles habituels permettent de vérifier des critères physico-chimiques, beaucoup plus faciles à mettre en œuvre que des contrôles bactériologiques.

Il faut rappeler que la plupart des micro-organismes ne résistent pas aux paramètres d'un "bon" lavage, à savoir :

- l'action mécanique
- l'action chimique
- la température
- le temps

C'est pourquoi, il est nécessaire de vérifier au niveau du lavage :

- le chargement de la machine à laver, car une charge trop élevée ou insuffisante gêne l'action mécanique et diminue l'efficacité du lavage,
- la température durant le lavage pour éliminer les micro-organismes,
- l'utilisation des bonnes quantités de produits lessiviels, pour obtenir le lavage hygiénique souhaité,
- le temps des cycles de lavage pour permettre aux produits chimiques d'agir et d'éliminer tous les micro-organismes,

Au niveau du séchage, il faut empêcher une humidité résiduelle dans le linge afin d'éviter tout développement microbien, ce qui impose de :

- Ne pas surcharger le séchoir
- Respecter les températures et temps de séchage prévus
- Vérifier le linge après séchage

Etape 4 - La gestion du système RABC

Pour mener à bien une démarche RABC, il faut disposer de documents. Le but n'est pas de tout écrire, mais de disposer d'une documentation simple, utile et évolutive qui apporte une valeur ajoutée réelle. Il faut définir la « juste documentation » en fonction de la taille de la lingerie et des compétences du personnel. Plusieurs types de présentation peuvent être utilisés : logigrammes, photos, graphiques,... Une série d'illustrations est souvent plus efficace qu'un long discours.

Par ailleurs, afin de vérifier le bon fonctionnement du système RABC mis en place, il est nécessaire de réaliser des réunions de synthèse, appelées réunions de revue RABC. Ces réunions ont pour objectif de décider de la mise en place d'actions d'amélioration relatives au système RABC et de statuer sur l'efficacité du système afin de continuer à s'améliorer.

Conclusion :

La mise en place de la méthode RABC n'est pas particulièrement compliquée dès lors que le personnel de la lingerie respecte les bonnes pratiques professionnelles de base. C'est pourquoi il est indispensable de former ce personnel aux règles d'hygiène afin qu'il soit conscient du rôle qu'il joue et de l'importance du respect des règles mises en place en lingerie pour le bien-être et la santé des résidents d'un EHPAD. Mais il faut garder à l'esprit qu'une grande partie de la maîtrise de l'hygiène du linge se situe hors de la lingerie (services, chambres,...) et par conséquent surveiller que les résidents se changent régulièrement, bien respecter les protocoles de ramassage du linge dans les chambres, avoir une rotation du linge rapide et du personnel fortement impliqué dans leur travail sont les meilleures garanties d'une bonne hygiène du linge, en complément de la méthode RABC en lingerie.



6 Santé au travail

Ce guide ne serait pas complet s'il n'évoquait pas les risques professionnels multiples qui existent dans le secteur de la fonction linge.

C'est l'objet de ce chapitre qui donne une liste de points de surveillance dans ce domaine.

Bonne pratique de prévention.

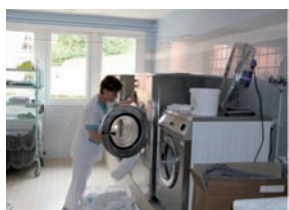
Objectif :

- Apporter une qualité de vie au travail
- Limiter l'absentéisme
- Réduire les déplacements et les risques de troubles musculo-squelettiques (TMS)
- Réduire les postures contraignantes
- Maîtriser le risque infectieux. (RABC)
- Étudier préalablement les besoins de traitement et de stockage afin de prévoir des surfaces suffisantes pour un établissement fonctionnant à pleine charge.
- Privilégier des baies vitrées à hauteur des yeux, depuis le poste de travail donnant vers l'extérieur pour une lumière naturelle.



Optimiser l'éclairage naturel.

- Prévoir des aménagements fixes (brise soleil) stores mobiles extérieur pour éviter les éblouissements
- Pour de l'éclairage artificiel, choisir des lampes d'une durée d'utilisation supérieure à 4 000 heures garantissant les valeurs d'éclairage et le rendu des couleurs
- Éclairer les couloirs, escaliers, toilettes par des détecteurs de présence pour éviter les manipulations inutiles des interrupteurs (hygiène) Prévoir des sols anti-dérapant de catégorie selon la norme DIN 51130 (norme pieds chaussés)



Optimiser l'ambiance sonore.

- Séparer la zone des machines (laveuses, séchoirs) générant du bruit, de la zone de finition propre

Optimiser les flux.

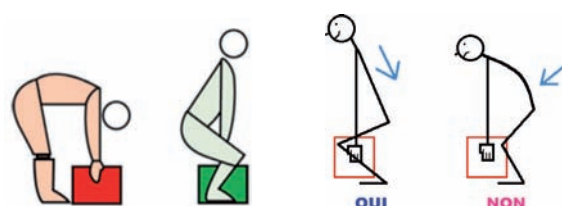
- Privilégier des machines à laver permettant la marche en avant du linge avec une porte de chargement et une porte de déchargement en zone propre (aseptiques)

Optimiser l'ambiance thermique.

- Isoler thermiquement les séchoirs. Pour les sèche-linges faire des évacuations calorifiques vers l'extérieur
- Prévoir une régulation automatique de la température et de l'hygrométrie (été, hiver) prenant en compte les apports calorifique des équipements (laveuses, repasseuse, séchoirs)

Optimiser l'ergonomie des postes.

- Aménager les postes de travail après avoir étudié les circulations, manutentions et travaux réalisés par les opérateurs.
- Pour les petites unités ayant des machines à laver ; les surélever pour avoir le hublot à hauteur de l'opérateur.
- Investir dans des chariots à fond relevable de dimensions adaptées et équipées de roulettes appropriées.
- Table de pliage à hauteur adaptée.
- Utilisation de sièges assis debout
- Casiers de stockage mobile pour le linge pour éviter les manutentions excessives
- Lors des prévisions achat matériel prévoir et étudier l'ergonomie et les postes réglables
- Former le personnel aux gestes et postures
- Étudier les faisabilités de polyvalence roulement sur les postes de travail



7 Formations

Tout au long des chapitres de ce guide, il a été souligné l'importance de disposer de personnel bien formé.

Ces besoins en formation existent à différents niveaux :

- **Technique**

La fragilité et la diversité des articles textiles traités sur les blanchisseries de proximité, nécessitent un savoir faire qui doit associer des données théoriques et des données pratiques.

Cette double compétence permettra d'utiliser au mieux le matériel et les techniques disponibles par rapport au niveau de qualité retenu pour la prestation

- **Gestion et contraintes économiques**

Si la blanchisserie de proximité est une des solutions permettant d'assurer la prestation de la fonction linge, elle ne doit pas conduire à oublier les contraintes économiques. Il faut donc du personnel sensibilisé à cette contrainte afin de ne pas générer des surcoûts en se fixant un niveau de qualité supérieur aux besoins réels. La formation des agents est donc indispensable pour assurer la maîtrise de cette prestation qui se démarque du lavage traditionnel par des équipements et des méthodes spécifiques, sans intégrer les réalités économiques.

Afin que chacun puisse mieux cerner ses besoins en formation, l'annexe N° 2 présente des programmes de formation type.

8 Annexes

ANNEXE 1 - Fiches Textiles	43
ANNEXE 2 - Formation	45
1. Stage décideurs : prendre soin du linge des résidents	
2. Stage personnel de lingerie : prendre soin du linge des résidents	
ANNEXE 3 – Livret d’accueil	46
ANNEXE 4 – Conduite à tenir pour les cas de gale	47
ANNEXE 5 - Bibliographie	47

8.1. ANNEXE 1 – Fiches Textiles

FICHE PRODUIT OU FAMILLE	
FAMILLE D'UTILISATION :	Dignité et facilité de soins de la personne dépendante
Textile / Tissu	Toile, coton, polycoton ou polyester 200 g/m ² minimum (tissus n'ayant pas d'effet moulant ou électro-statique)
Dimensions, coupe, confection, système de fermeture...	3 tailles réglage possible par pressions multiples et croisement de tissus coupe apparemment "classique"
Autres caractéristiques, spécificités	permet à la personne à mobilité réduite de se vêtir seule, ou à son entourage de le faire aisément facilite les soins multi-quotidiens ne remonte pas quand la personne est assise
Normes ou recommandations éventuelles	
Évolutions et tendances qualitatives	développement de tissus bactériostatiques (odeurs), tissus isolants (réactifs au froid et à la chaleur) démocratisation lente mais réelle car synonyme de dignité et de soins facilités

FICHE PRODUIT OU FICHE FAMILLE	
FAMILLE D'UTILISATION	Protection de la personne dépendante agitée et/ou incontinente
PRODUIT : Textile / Tissu Dimensions, coupe, confection	Combinaisons de gériatrie Mailles jersey Maille éponge stretch Toile > 220 g/m ² (cas extrêmes) De 38 à 58
Systèmes de fermeture...	Coupe unisexe "type" combinaison ample pour changes Fermeture inaccessible à la personne agitée
Autres caractéristiques, spécificités	Résistance à la traction Facilité d'habillage assis ou allongé Large ouverture pour faciliter le change
Normes ou recommandations éventuelles	Laver toujours la fermeture fermée
Évolutions et tendances qualitatives et quantitatives	Réservée jusque là aux services de gériatrie et MAPAD, se développe en M.D.R. et M.A.D. Ajout de rallonges textiles non contraignantes aux poignets et aux pieds qui remplacent peu à peu les mouffles ou attaches diverses dans le but d'éviter à une partie de cette population de se blesser

8.1. ANNEXE 1 – Fiches Textiles

FICHE PRODUIT OU FICHE FAMILLE	
FAMILLE D'UTILISATION	Confort quotidien de la personne en fauteuil roulant
PRODUIT :	Pantalons pour handicapés actifs
Textile / Tissu	Tissus style "prêt-à-porter" comportant elasthanne ou Lycra (extensibilité)
Dimensions, coupe, confection système de fermeture...	Du 38 au 58 entrejambes longues Coupe du bassin plus ample et plus haute dans le dos
Autres caractéristiques, spécificités	Braguette plus basse pour faciliter la miction Placement de poches accessibles et utiles Préhension dos permettant un repositionnement Visuellement non différenciable d'un pantalon pour "valides"
Normes ou recommandations éventuelles	Handicapés actifs Personnes portant des changes complets recherchant la discrétion
Évolutions et tendances Qualitatives et quantitatives	D'ores et déjà prix de marché accessible au plus grand nombre

FICHE PRODUIT OU FICHE FAMILLE	
FAMILLE D'UTILISATION	Protection et confort individuel de la personne dépendante
PRODUIT : Textile / Tissu Dimensions, coupe, confection	Bavoirs adultes Double épaisseur : 1 face absorbante, 1 face barrière imperméable Simple épaisseur absorbante avec 1 ou 2 enductions imperméables Simple épaisseur absorbante (tissu gratté ou bouclette éponge 45 x 90, 50 x 80, 50 x 90 Attaches par lacettes, 1 ou 2 pressions
Autres caractéristiques, spécificités	Isolation Longévité Maxi couvrant Absorption
Normes ou recommandations éventuelles	Recommandé pour handicapés fortement dépendants
Évolutions et tendances Qualitatives et quantitatives	Vers plus de légèreté du produit, tissus absorbants imperméabilisés par une enduction directe Apparence de serviette de table de plus en plus marquées (Dignité) Développement probable de textiles laminés (économie d'entretien en milieu collectif)

8.2. ANNEXE 2 – Formation

Cette annexe présente quelques programmes types permettant d'aider à définir les besoins de formation.

Le premier est destiné à tous ceux qui veulent disposer d'éléments objectifs pour mener à bien une réflexion sur la fonction linge de leur établissement.

Le deuxième, plus technique, permet d'améliorer la formation du personnel des blanchisseries de proximité en associant, les techniques et le niveau de qualité de la prestation aux notions indispensables de productivité.

STAGE DÉCIDEURS PRENDRE SOIN DU LINGE DES RÉSIDENTS

- Spécificité des établissements: quelques chiffres
- Fonction linge adaptée à ces établissements

Les quantités et type de linge à traiter

- Faire ou faire faire?
- les différents choix possibles (sous-traitance ou partielle), les avantages et inconvénients de chaque système.

Traiter convenablement le linge des résidents

- Quelle organisation?
- Le linge et le livret d'accueil
- Notion de trousseau: quantité, qualité Exigences spécifiques aux textiles
- Marquage du linge personnel des résidents: qui? La famille, l'établissement?
- Avantages et inconvénients de chaque méthode

Le linge et la blanchisserie

- le circuit du linge: collecte du linge sale et distribution du linge propre.
- le lavage traditionnel: ses limites
- le nettoyage à l'eau: principes de base Éléments de choix

des équipements Implantation type

Le facteur économique

- incidence sur les consommables;
- incidence sur le personnel (coût et productivité);
- les coûts d'investissements;
- éléments de calcul du coût d'exploitation;

Hygiène et traitement du linge de résident l'hygiène hospitalière

- quelle incidence sur le linge des résidents?
- qualité bactériologique du service rendu aspect économique de la prestation hygiène

ASPECT QUALITATIF

- Prendre soin du linge des résidents, c'est les respecter.
- qualité de lavage, finition et pliage
- la réparation et la couture: phase incontournable quels protocoles qualité mettre en place?
- la qualité a un coût: éléments de calcul

Durée prévisionnelle: 1 jour

STAGE PERSONNEL DE LINGERIE PRENDRE SOIN DU LINGE DES RÉSIDENTS

Les maisons de retraite et d'accueil Spécificité des établissements: quelques chiffres

Fonction linge adaptée à ces établissements Les quantités et familles de linge à traiter Les consommations par type d'établissement

Traiter convenablement le linge des résidents

Les textiles

Le linge à traiter du type habillement est, pour la plupart, classé dans les articles délicats.

- Nature textile du linge
- classement des fibres par famille; spécificité de chaque famille.
- Assemblage des fibres: tissage et tricotage Entretien des articles: limites et contraintes Notion de « trousseau ». Quel linge doit-on refuser?
- Constitution d'un trousseau « type »,

Les salissures

- Classification des salissures
- Mode d'enlèvement par type de salissure
- Aspect spécifique lié au linge des résidents

Les méthodes d'entretien: le lavage

- Les équipements traditionnels (laveuses-essoreuses)

- Méthodes et produits. Les limites du lavage traditionnel.
- Le nettoyage à l'eau: méthodes et produits spécificité des équipements, des produits les méthodes de lavage

Les méthodes de finition

- Séchage: séchoir rotatif
- Défroissage: cabine et tunnel de finition
- Le pliage manuel et semi automatisé.

Notion d'hygiène hospitalière

- Désinfection spécifique du linge des résidents
- La fonction linge: respect de la qualité bactériologique

Marquage et identification du linge des résidents

La totalité du linge donné par le résident doit lui être restituée comment éviter, voire limiter les pertes?

Identification du linge: les méthodes et les moyens Les circuits du linge: collecte et redistribution du linge propre

Aspect qualitatif

Prendre soin du linge des résidents, c'est les respecter.

qualité de lavage, finition et pliage

la réparation et la couture: phase incontournable quels protocoles qualité mettre en place?

Durée proposée: 2 jours ou 3 si démo

8.3. ANNEXE 3

Trousseau Résidents

FICHE INFORMATION

Fiche d'information : IDENTIFICATION DU LINGE			
Taille et modèle d'étiquette	Liste des Articles	Quantité	Emplacement de l'étiquette
38x82 Logo HCL + Nom de l'établissement couleur bordeaux	Couverture	2	Sur l'endrot et les angles de l'article
	Dessus de lit	2	Sur l'endrot et les angles de l'article
	Housse matelas	2	Sur l'endrot et les angles de l'article
	Oreiller	1	Dans un angle
Linge de roulement HCL			
17x82 HCL + Nom de l'établissement couleur bordeaux	Rideaux	1	Sur le bas de l'ourlet à l'envers
	Chemise de nuit	1	A l'intérieur de l'encolure
	Chemise homme	1	A l'intérieur de l'encolure
	Combinaison	1	A l'intérieur de l'encolure
	Gilet	1	A l'intérieur de l'encolure
	Robe	1	A l'intérieur de l'encolure
	Tricot de corps	1	A l'intérieur de l'encolure
	Veste	1	A l'intérieur de l'encolure
	Veste de pyjama	1	A l'intérieur de l'encolure
	Peignoir	1	A l'intérieur de l'encolure
	Pantalon jogging	1	Milieu dos à l'intérieur du vêtement
	Pantalon pyjama	1	Milieu dos à l'intérieur du vêtement
	Culotte	1	Milieu dos sur l'endrot
	Slip	1	Milieu dos sur l'endrot
Linge de roulement HCL			
12x82 Nom de l'établissement marqué 2 fois sur l'étiquette à couper par le milieu, couleur bordeaux	Bas de contention	1	Sur le bas du pied à 10 cm de la pointe
	Bas nylon	1	Sur le bas du pied à 10 cm de la pointe
	Chaussette tube	1	Sur le bas du pied à 10 cm de la pointe
	Collant	1	Milieu dos sur l'endrot
Linge personnel des Patients en soins de suite et de longue durée			
17x82 couleur blanche (vierge)	Chemise de nuit	1	A l'intérieur de l'encolure
	Chemise homme	1	A l'intérieur de l'encolure
	Combinaison	1	A l'intérieur de l'encolure
	Gilet	1	A l'intérieur de l'encolure
	Robe	1	A l'intérieur de l'encolure
	Tricot de corps	1	A l'intérieur de l'encolure
	Veste	1	A l'intérieur de l'encolure
	Veste de pyjama	1	A l'intérieur de l'encolure
	Peignoir	1	A l'intérieur de l'encolure
	Pantalon jogging	1	Milieu dos à l'intérieur du vêtement
	Pantalon pyjama	1	Milieu dos à l'intérieur du vêtement
	Culotte	1	Milieu dos sur l'endrot
	Slip	1	Milieu dos sur l'endrot
Linge hôtelier			
Tête de peinture rose	Frange balai râteau		Sur le haut de la frange
	Frange balai faubert		Sur l'envers de la frange
	Sac Filat		Sur la bande de marquage blanche

Groupement Hospitalier de la Gériatrie



LE LAVAGE DU LINGE

Le linge est entretenu par la blanchisserie centrale pour tous les hôpitaux dépendant des Hospices Civils de Lyon. Il quitte donc l'établissement.
Le circuit peut être long entre le moment où vous portez le vêtement au sale et le jour où il vous est rendu propre.
Tout ce linge doit pouvoir être lavé et séché en machine.
Sont à exclure, parce qu'ils risquent d'être endommagés : les vêtements en soie, en laine délicate, en chlorofibre (style DAMART) ou en acétate et de manière générale tous les articles présentant une certaine fragilité.
L'entretien de ces vêtements fragiles reste à la charge du résident ou de sa famille.

LE MARQUAGE DU LINGE



Le linge, propre et en bon état, sera marqué par nos soins dès votre arrivée par la lingerie de l'hôpital et lors de nouvel apport (achats, cadeaux,...) que vous signalerez.
Pour marquer le linge, il est impératif de connaître le nom du résident et celui de l'établissement.
Le marquage est le seul moyen permettant de vous restituer le linge après lavage.

N'hésitez pas à demander conseil, auprès de l'équipe soignante pour d'éventuels achats.
Pour toutes questions concernant le confort de votre linge, vous pouvez contacter le cadre infirmier du service ou le Responsable de la Lingerie de l'établissement.

LIVRET D'ACCUEIL

Groupement Hospitalier de la Gériatrie

L'établissement fournit le linge hôtelier tel que :

- Draps, Couvertures
- Serviettes de table
- Serviettes de toilette
- Gants de toilettes.....



LE LINGE DES RESIDENTS



Le linge personnel des personnes hospitalisées, fait l'objet de traitement différent selon le mode d'hospitalisation.



EN COURT SEJOUR ET SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION

Le linge personnel n'est pas pris en compte par l'établissement.

EN SOINS DE LONGUE DUREE

Lors de votre entrée, un document spécifique vous sera remis, vous donnant des précisions sur la prise en charge du linge dans le cadre de ce type d'hospitalisation.

LE LINGE DES RESIDENTS EN SOINS DE LONGUE DUREE

Quel trousseau apporter ?



Le trousseau sera élaboré en fonction de votre état de santé et en collaboration avec l'équipe soignante.
A cet effet, un document type de recommandations sur la constitution de celui-ci vous sera remis au sein de l'unité.
Tout ce linge doit pouvoir impérativement être lavé et son renouvellement étudié à l'occasion des états annuels d'inventaire.



IMPORTANT

Si par erreur, des vêtements fragiles ou non marqués partaient dans le circuit de la blanchisserie centrale, l'hôpital décline toute responsabilité pour un dommage ou une perte éventuelle.

8.4. ANNEXE 4 – Conduite à tenir pour les cas de Gale

- 1 – Le linge sale provenant de malades suspects de gale doit être évacué de façon spécifique.
- 2 – Le linge est placé dans des sacs plastiques TRANSPARENTS.
- Un sac ne doit contenir qu'une catégorie d'article (Les catégories sont définies dans la procédure standard et correspondent au code couleur des sacs textiles).
- 3 – Le sac plastique est rempli au 2/3.
- 4 – Saupoudrer le linge avec le produit APHTIRIA®
- 5 – Le sac est fermé et la solidité de la fermeture contrôlée.
- 6 – Placer les sacs plastiques dans les sacs textiles en respectant le code des couleurs
- 7 – Le sac textile est rempli au 2/3.
- 8 – Le sac est fermé et la solidité de la fermeture contrôlée.
- 9 – Enregistrer les informations concernant le linge sur la feuille prévue à cet effet. Accrocher un exemplaire de la feuille d'enregistrement sur le sac textile
- 10 – Stocker les sacs textiles dans les locaux habituels du linge sale
- 11 – L'efficacité du traitement est obtenue au bout de 48 heures.
- 12 – Téléphoner à la Blanchisserie centrale pour l'avertir de l'envoi de linge contaminé
- 13 – Envoyer les sacs de linge selon la procédure habituelle

8.5. ANNEXE 5 – Bibliographie

Les Publications U.R.B.H.

- La fonction Linge dans les établissements de santé
- Version 3 - 2010
- Guide pour la mise en œuvre de la méthode RABC en blanchisserie hospitalière - Version 1 - 2011
- Évaluation des risques pour la sécurité et la santé des travailleurs Version 1- 2004
- De nombreuses informations sont disponibles sur le site de l'Union des Responsables de Blanchisseries Hospitalières (U.R.B.H.): www.urbh.net

Autres références

- Guide « Hygiène appliquée à la fonction linge dans les établissements de santé », par le Comité technique régional de l'Environnement hospitalier, sous l'égide de la DRASS Rhône-Alpes.
- Traitement du linge souillé des établissements de soins et assimilés, par la CRAM Aquitaine
- Norme NF EN 14065, mai 2003 : Textiles traités en blanchisserie. Système de maîtrise de la biocontamination. Traite de la démarche RABC. Disponible sur le site de l'AFNOR (www.afnor.fr).
- Norme X50 058 de février 2003 s'applique aux maisons de retraite, disponible également à l'AFNOR. Le chapitre 5 concerne le traitement du linge.

Édition pour l'URBH
ASSOCIÉS EN EDITION

201 avenue Pierre-Brossolette • F-92120 Montrouge
Tél. 01 42 53 31 07 • Fax 01 42 53 61 00 • E-mail : contact@associes-edition.fr
Prix du Guide : 50 euros TTC